

M. le juge Guibeault déclare nulle l'élection de Terrebonne. L'officier-rapporteur élit M. David

Une souscription nationale ?

Ce qui pourrait se faire tout de suite — Courons au plus pressé!

Un ami rencontré dans le tramway, un brave ouvrier, nous jette: Il faudrait faire pour le Devoir une souscription nationale, afin de lui permettre d'atteindre le public qu'il mérite...

L'idée est généreuse. Elle pourra peut-être quelque jour prendre consistance, sous une forme quelconque. Pour le moment, nous ne demandons à nos amis, à ceux qui croient le journal utile, que d'intensifier leur effort personnel.

Que chacun, comme beaucoup l'ont fait déjà, fasse autour de lui de la propagande, tâche de nous recruter un ou des abonnés nouveaux! Cela aura tôt fait de prendre l'ampleur d'une souscription nationale, de doubler et de décupler les moyens d'action du journal.

C'est le tirage, après tout, qui compte! Et les articles les plus intéressants ne produisent pas beaucoup d'effet si on ne les lit point.

Les circonstances sont particulièrement favorables à la propagande. On a rarement senti avec une plus nette vivacité le besoin d'un journal qui renseigne largement, non point sur les derniers meurtres, mais sur les choses qui importent vraiment. Et les mois prochains, tant à Ottawa qu'à Québec, promettent d'offrir un extrême intérêt.

C'est une occasion qu'il ne faut point laisser échapper.

Qu'on fasse autour de soi de la propagande! Mais qu'on prenne aussi le moyen de se procurer soi-même le journal!

Le procédé pour cela est très simple. Si l'on habite une région desservie par les vendeurs et les dépositaires, qu'on ait le soin de retenir ferme et à l'avance son journal. On sera assuré de cette façon de ne le point manquer. Et qu'on donne le même conseil à ses amis.

Si l'on habite une région où l'abonnement est possible, que l'on s'abonne — et, de préférence, pour l'année entière.

Ainsi l'on sera certain, sans autre formalité, de recevoir quotidiennement le Devoir.

Par le temps qui court, on peut s'attendre à tout.

On nous écrit, par exemple, que dans une ville qui est à une centaine de milles de Montréal, nous avons

un admirateur tellement enthousiaste qu'il fait acheter dans tous les dépôts les numéros disponibles.

Nous n'avons certes aucune objection à ce que cet admirateur achète le Devoir par milliers même, s'il le veut — peut-être complet-il en faire dans la région, où il est très connu et puissant, une distribution gratuite! — mais, à l'heure présente, sa frénétique admiration gêne un peu les autres amis du Devoir. Ils éprouvent quelque déception, lorsqu'ils réclament le journal, à constater que tous les numéros sont déjà partis. Et, naturellement, ils ne prennent pas souvent la peine d'écrire à Montréal pour réclamer le numéro qui leur manque. Nous n'avons que par accident l'écho de leur déception.

La formule que nous proposons conciliera tous les enthousiasmes: en retenant ferme leur journal dans un dépôt donné, en s'abonnant pour l'année, nos amis ordinaires seront assurés de lire tous les jours leur journal. Quant à l'ami extraordinaire, cela ne le gênera en rien pour raffler tous les numéros qu'il désire.

L'important, c'est que nous travaillions de concert. Au journal, avec les moyens dont nous disposons, nous faisons de notre mieux pour servir notre clientèle, pour lui donner la matière la plus intéressante, pour la rendre d'accès plus facile au public. Que nos amis — nous entendons ceux qui croient que la chose en vaut la peine — nous aident à faciliter, à décupler les prises de contact entre le journal et le public.

Pour cela, répétons-le: il faut multiplier les abonnements, il faut s'assurer que ceux qui veulent prendre le journal dans les dépôts l'y trouveront. Pour cela, se méfier à la fois de la timidité des dépositaires qui ne commanderaient que les numéros retenus d'avance, et de l'enthousiasme des amis d'occasion qui voudraient tout raffler pour leur plaisir personnel. Donc, retenir d'avance et ferme son journal.

Quand ce premier travail, facile et à la portée de tous, aura produit son effet, nous pourrions songer à des desseins plus considérables et de portée plus lointaine.

Ceci ne nuira point à cela: il pourra même le préparer et le faciliter. Courons donc au plus pressé.

Omer HEROUX

Bloc-notes

Les "C. N. R."

Il y a peu de temps, M. Howe, ministre des transports à Ottawa, a parlé du régime selon lequel les chemins de fer de l'Etat sont administrés. Il ne le considère pas bon, en ce sens, dit-il, que le pays trouve et verse les sommes nécessaires, chaque année, à solder les déficits de ce réseau ferroviaire, mais que le parlement n'a rien à dire à ce sujet, sauf de voter cet argent. Ce que M. Howe voudrait, c'est un régime qui permette de concilier l'administration du réseau d'Etat d'une façon économique, et tout à fait en dehors de la politique, avec le principe de la responsabilité du parlement et du contrôle de l'administration par le gouvernement. Difficile problème. La commission Duff a recommandé de tenir à l'écart de la politique et hors d'atteinte de toute ingérence politique l'administration du réseau ferroviaire. On sait que le fait jadis l'administration de l'Intercolonial, à quels abus iniques elle donna lieu, quel patronage éhonté s'y exerçait, comment ce fut une machine électorale mise à la disposition des députés au pouvoir, comment la politique la plus étroitement entendue faussa et vicia tous les rouages de l'Intercolonial, sur les convois desquels, au lendemain d'une élection, les hommes du parti qui venait de prendre le pouvoir montaient en triomphateurs, criant sur tout le parcours: "Le chemin, il est à nous"! Ce ne doit pas être ce régime que M. Howe veut ressusciter. Il ne faut pas. Le salut des C. N. R. il sera dans une administration libre de toute influence politique, et qui soit vigilante, intelligente, économique et sensée. S'il allait falloir en revenir à l'ancien régime de l'Intercolonial, maints tenants de l'exploitation par une commission de techniciens aux pouvoirs étendus préféreraient à un nouvel état de choses l'exploitation par une compagnie d'initiative privée. Est-ce à cela que voudrait finalement aboutir, de façon détournée, le ministre des transports? On a l'air de vouloir chercher, à propos des C. N. R., la quadrature du cercle. Souhaitons que ce ne soit pas cela. Il y a certes lieu d'améliorer notre régime d'administration ferroviaire; mais à la condition de n'y introduire ni la politique, ni les politiciens; cela ne serait pas un progrès, ce serait un sensible recul.

G. P.

Censure à la radio

La censure radiophonique, instaurée sur les discours politiques par Radio-Canada, à la demande de M. Taschereau, a fonctionné largement hier contre le parti national, à Québec.

Le censeur a coupé à deux reprises dans les discours de M. Gouin, et une fois dans les discours de M. Onésime Gagnon, de façon qui illustre à merveille l'inutilité pratique de pareille censure.

M. Gouin demandait s'il faut se débarrasser du régime Taschereau par la force. Tout le monde savait d'avance que M. Gouin allait répondre qu'il ne le faut pas. Le censeur, lui, a prévu, dans son omniscience, que M. Gouin dirait oui... et lui a censuré. Puis ce début tragique qui a ébranlé les nerfs et quelques secondes plus tard le censeur a dit: "M. Gouin, vous ne savez pas pourquoi: car M. Gouin disait qu'il fallait faire une lutte pacifique, mais la faire implacable et farouche. Cela donne-t-il la chaire de poule? Trouvez-vous là de quoi contre la vie privée de M. Taschereau ou contre la morale?"

Quant à M. Onésime Gagnon, il parlait de Victor Hugo, lorsqu'il compara Napoléon le Grand à Napoléon le Petit. L'orateur en tirait un thème pour comparer Taschereau, biscaïeu, à Taschereau, petit-fils. C'est une honnête ritournelle littéraire, mais le censeur en a été bouleversé. Songez: Taschereau le Grand vs Taschereau le Petit.

Hier soir, M. Jean Martineau a été victime des ciseaux radiophoniques. Sa causerie à la radio fut tailladée. M. Martineau nota avec humour les lignes amputées.

La censure à la radio est une sottise. Censure pour censurer dans une assemblée, il faut tout de même savoir ce que l'orateur va dire. Le censeur ne peut intervenir qu'une fois le mot lâché, et alors il est trop tard. D'autre part il ne peut intervenir avant que l'orateur ait parlé; car le censeur n'a pas le don de clairvoyance, pour deviner ce que va dire l'orateur.

D'ailleurs, toute interruption a pour effet immédiat et sûr de soulever le passage commencé, ou de laisser dans l'esprit des auditeurs que le monsieur pris à partie par l'orateur, a commis des abominations.

Alors?

D'ailleurs, toute interruption a pour effet immédiat et sûr de soulever le passage commencé, ou de laisser dans l'esprit des auditeurs que le monsieur pris à partie par l'orateur, a commis des abominations.

Alors?

Alors?

Alors?

Alors?

Alors?

Alors?

"Tous et chacun des bulletins ayant servi à l'élection provinciale du 25 novembre sont irréguliers et nuls et nous les annulons"

"Nous déclarons que le résultat de l'élection est lui-même nul, ni l'un ni l'autre des candidats en lice n'ayant obtenu des suffrages légaux et valides aux yeux de la loi"

"La cause de la nullité, c'est l'absence, à l'endos des bulletins qui ont servi au scrutin du 25 novembre, du carré prévu par la loi électorale pour l'apposition des initiales du sous-officier rapporteur dans chaque poll"

DECLARATION EXTRAORDINAIRE DE L'OFFICIER RAPPORTEUR

SAINT-JEROME, 16 (De notre envoyé spécial) — Coup de théâtre ce matin à Saint-Jérôme.

M. Athanase David, dont M. le juge Guibeault déclare l'élection nulle, est l'élue de l'officier rapporteur, M. Anthony Lessard, dans Terrebonne. Car celui-ci, en tant qu'officier rapporteur, et se prévalant, ainsi qu'il l'a dit, de l'article 308 de la loi électorale, a déclaré M. David élu, après que M. le juge Alexandre Guibeault, qui a présidé au repointage du scrutin du 25 novembre et déclaré qu'en conséquence d'un vice de forme dans le bulletin qui avait été imprimé à la demande de M. Lessard lui-même, le scrutin était nul.

Le juge Guibeault n'a pas seulement annulé l'élection du 25 novembre. Il l'a déclarée absolument nulle parce qu'il n'y a eu aux yeux de la loi aucun suffrage de donné ni à l'un ni à l'autre des candidats.

A peine le juge Guibeault avait-il rendu sa décision et avait-il quitté la salle d'audience que l'officier rapporteur, M. Anthony Lessard, déclarait qu'en tant qu'officier rapporteur il donnait son vote à L.-Athanase David, avocat, domicilié au No 1455 Edifice Drummond, à Montréal, et qu'en vertu de l'article 308 de la loi électorale il le déclarait élu.

Aucun des bulletins inscrits le 25 novembre dans Terrebonne n'étant valide, M. David est donc déclaré élu par le seul vote du seul officier rapporteur.

L'ELECTION DECLAREE NULLE

SAINT-JEROME, 16 (De notre envoyé spécial) — L'élection du 25 novembre dans Terrebonne est déclarée nulle; non pas annulée, mais déclarée nulle. Autrement dit: il n'y a pas eu d'élection.

Voici la conclusion de l'arrêt rendu ce matin par M. le juge Guibeault:

"Nous, juge soussigné, déclarons que tous et chacun des bulletins de vote ayant servi dans le district électoral de Terrebonne à l'élection provinciale du 25 novembre 1935 sont irréguliers et nuls et nous les annulons et rejetons en conséquence.

"Nous déclarons que le résultat de ladite élection est lui-même nul, ni l'un ni l'autre des candidats en lice n'ayant obtenu des suffrages légaux et valides aux yeux de la loi.

"Nous déclarons que le candidat Hermann alis Armand Barrette n'a pas, dans la présente élection, reçu de voix et que le candidat L.-Athanase David n'a pas lui non plus reçu de voix.

"Ayant dressé certificat de ce qu'indiqué plus haut, nous avons remis ce certificat à l'officier rapporteur.

"Nous autorisons le protonotaire de la Cour supérieure à retenir à même la consignation effectuée en cette affaire la somme de \$100 pour faire face aux frais ainsi taxés:

"Honoraires du greffier, M. Jos. Fortier.
"Honoraires du crieur, M. Vermette.
"Honoraires du gardien, M. Benjamin Gougeon.

(signé) "Alexandre GUIBEAULT,
"Juge de la Cour supérieure pour la province de Québec assigné pour le district de Terrebonne."

L'ABSENCE DU CARRE

M. le juge Guibeault fait précéder son arrêt de nombreux considérants qui le motivent.

La cause de nullité, en l'occurrence, c'est l'absence, à l'endos des bulletins qui ont servi au scrutin du 25 novembre, du carré prévu par la loi électorale pour l'apposition des initiales du sous-officier rapporteur dans chaque poll.

TOUS LES BULLETINS SONT NULS

Dans ses considérants, M. le juge Guibeault dit, entre autres choses:

"Nous sommes donc d'avis que tous les bulletins utilisés à cette élection sont irréguliers, illégaux et nuls et nous les rejetons tous.

"Dans ces circonstances, il n'est pas opportun de nous occuper des cas particuliers sur lesquels nous avions provisoirement statué sous réserve de l'objection générale maintenant déclarée bien fondée.

"Ayant procédé au nouveau dépouillement et à la nouvelle addition de votes, il nous incombe uniquement, aux termes de l'article 308 de la loi électorale de Québec, d'en certifier le résultat et de

remettre ce certificat à l'officier rapporteur.

"Aller au delà serait excéder la juridiction du juge procédant au pointage judiciaire."

PAS DE SCRUTIN

Le juge ne dit donc pas explicitement dans son arrêt à l'officier rapporteur, M. Anthony Lessard, ce qu'il doit faire maintenant.

Mais attendu que le juge déclare qu'il n'y a pas eu de scrutin le 25 novembre dans Terrebonne, que les votes donnés sont nuls, il s'ensuit donc qu'il n'y a pas de partage égal des voix, qu'il n'y a eu en fait aucune voix de donnée. L'officier rapporteur n'a donc pas à donner sa voix prépondérante pour l'un ou l'autre des candidats. Le résultat n'est même pas légalement de zéro à zéro; il n'y a pas eu de scrutin du tout.

L'officier rapporteur se trouve dans la même situation que s'il avait lui-même décidé, le matin du 25, que les bulletins imprimés à sa demande ne pouvaient légalement servir.

NOUVELLE ELECTION

Et alors, en vertu de l'article 409 de la loi électorale, il doit procéder dans le plus bref délai à la tenue d'une élection dans Terrebonne.

L'article 409 de la loi électorale se lit en effet comme suit:

409. "Si la mise en candidature n'a pu avoir eu lieu par suite d'accident, de force majeure, d'émeute, d'enlèvement de documents ou pour toute autre cause de même nature, ou bien si le scrutin n'a pu commencer à l'heure fixée, a été interrompu pour des causes semblables, on n'a pu être terminé faute de bulletin, l'officier rapporteur et le sous-officier rapporteur doivent, chacun en ce qui le concerne, recommencer l'opération le jour suivant et faire ainsi de jour en jour, si c'est nécessaire, jusqu'à ce que la mise en candidature et le scrutin aient pu avoir lieu librement. S'il s'agit d'un scrutin, celui-ci est repris en commençant à l'heure fixée par l'article 235, et il doit se poursuivre jusqu'à ce qu'il ait duré neuf heures, de manière que tous les électeurs qui veulent voter aient le temps de le faire."

La décision du juge Guibeault se trouve être dans le sens de ce que les avocats de M. Hermann Barrette, qui fut le candidat de l'Action nationale dans Terrebonne, ont prétendu. M. Gustave Monette avait particulièrement insisté auprès du tribunal pour faire déclarer l'élection nulle absolument. C'est ce que le juge déclare dans son arrêt.

CERTIFICAT

Son arrêt rendu, le juge Guibeault donne lecture à l'officier rapporteur lui-même, M. Anthony Lessard, du certificat qu'il a préparé.

Le certificat porte les conclusions de l'arrêt et se termine ainsi à l'adresse de M. Anthony Lessard, en tant qu'officier rapporteur:

"Et veuillez vous gouverner en conséquence."

Le juge Guibeault quitte ensuite le banc.

L'officier rapporteur, M. Anthony Lessard, donne alors lecture d'un document qu'il avait préparé d'avance, selon la formule prévue par l'article 308 de la loi électorale.

En vertu de cet article 308, M. Lessard déclare qu'il donne sa voix prépondérante à M. L.-Athanase David, avocat, domicilié au No 1455 Edifice Drummond, Montréal, et qu'il le déclare élu député de Terrebonne.

La foule qui remplit la salle ne semble pas avoir compris ce qui se passe et continue d'évacuer la salle.

M. Anthony Lessard, ayant à ses côtés les avocats de M. David, Mes Elie Beauregard et Roger Brassard, ainsi que M. Maurice Demers, avocat à Montréal et de Ste-Agathe, signe le rapport de son vote et annonce qu'il le fait tenir dès aujourd'hui au greffier en chancellerie à Québec.

Dans le groupe de M. Barrette, on parle de mandamus et d'autres procédures.

DECLARATION DE M. BARRETTE

M. Hermann Barrette qui fut candidat contre M. Athanase David, fait la déclaration suivante:

"Je suis pleinement satisfait du jugement. Quant à l'acte posé par l'officier-rapporteur qui se croit autorisé à élire à lui seul un député, je laisse aux électeurs de Terrebonne et même à la province le soin d'apprécier les caractères d'un tel geste. Je le répète, la lutte ne fait que commencer.

(suite à la page trois)

L'actualité

M. Ernest Laforce

M. Ernest Laforce, président général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Seuls les gens de mon âge et les gens plus âgés peuvent mesurer les étapes formidables dont cet événement est le terme.

Etapes formidables, il n'y a pas de doute, mais toutes parcourues dans une voie droite et unique: la colonisation.

Le successeur, à cent ans de distance, de Ludger Duvernay est, en effet, un ancien colon. Non pas un colon de parade comme on en voit quelques-uns surgir au parlement — sortés de deux ex MacKinnaw, si on veut me passer cet à peu près (on sait que la varesse dit MacKinnaw est le vélément favori du forestier), mais un vrai colon, un colon de bonne foi, selon l'expression consacrée, un colon qui s'est mesuré avec la forêt et les souches et contre l'obstacle plus tenace de la mauvaise volonté administrative.

Dans la lointaine Malapédia, le colon Laforce a marié la cognée d'une poigne robuste. Quand il s'est persuadé que les gouvernants brimaient ses congénères, il a marié la plume de la même poigne solide pour bûcher dans le tas.

Des bancs du collège ceux de la génération suivante dans le Nationaliste du temps l'épique lutte du colon Laforce.

Depuis cette époque la terre neuve n'a pas cessé d'être la grande préoccupation d'Ernest Laforce. Il ne s'en est guère éloigné quand il a été quelque temps secrétaire de ministre et quand plus tard il s'est occupé du rapatriement des Canadiens français de la Nouvelle-Angleterre. N'était-ce pas là de la colonisation aussi?

Mais depuis une dizaine d'années, au chemin de fer National du Canada, il consacre toute son énergie, qui est immense, au retour à la terre proprement dit. Il doit compter par milliers les fils du sol qu'il a ramenés vers la vue agreste saine.

Laforce élève sa fonction d'agent recruteur de chemin de fer à la hauteur d'un grand apostolat patriotique et social. Il ne cherche pas pour l'entreprise de transport qu'il représente de transitoires revenus. Il ne veut pas, selon l'expression de nos gens, que cette entreprise mange son blé en herbe, mais il veut ne planter que des colons susceptibles de prendre racine. Il ne confond pas le nomade, mordu de l'esprit de bougeotte avec le continuateur de Jean Rivard, avec le fondateur de pays.

Ce sont seuls les ouvriers de cette taille qu'il souhaite voir s'établir dans l'immense royaume qui lui rêve de voir surgir dans l'Abitibi et dans la Gaspésie.

Que ces deux nouvelles colonies dont il a tracé les frontières s'établissent et les déficits ferroviaires ne sont plus que cauchemars chassés par l'avenir. Que les gouvernants qui sont des velleitaires, qui sont pas hostiles à la colonisation, mais qui ne veulent pas non plus appliquer aux grands maux les grands remèdes seuls susceptibles de les guérir, tentent un vaste effort et le tour serait joué.

C'est ce que M. Laforce nous disait vendredi soir en d'autres termes quand ses amis du G.N.R. se sont réunis au Queen's pour lui offrir leurs compliments.

On a rarement vu une assemblée plus empreinte de camaraderie et de convivialité. Tout cela s'explique, en une bonne mesure, du fait que M. Albert Gardiner, adjoint du directeur-gérant du service des voyageurs du G.N.R., présidait. M. Gardiner pourrait égayer les palabres du Suicide club. Pour se trouver à cette place, il avait de nombreux titres dont celui d'ancien chef de M. Laforce. Mais il en invoqua surtout un autre bien plus selon sa manière. M. Laforce a jadis habité Saint-Lambert que M. Gardiner, père d'une très nombreuse famille, protestant converti et marié à une Canadienne française, habitait alors et habite encore.

Quand M. Laforce eut l'heureuse idée de fonder une section de notre société nationale à Saint-Lambert, le premier inscrit fut M. Albert Gardiner.

M. C.A. Harwood, C.R., du contentieux du Canadian National, proposa la santé de l'hôte d'honneur. Le nouveau président arrive au moment où la société Saint-Jean-Baptiste fait un effort particulier pour favoriser le retour à la terre. C'est le même thème que reprend, en sa qualité d'adjoint général adjoint de la Saint-Jean-Baptiste, le recteur de l'Université de Montréal, M. l'abbé Maurault, P.S.S. Il sait par expérience à quels rudes labeurs se livrent les directeurs de la société et que parmi ces préoccupations le retour à la terre est l'une des plus importantes.

M. J.-W. Black, directeur de la colonisation du Canadian National, dont M. Laforce est l'assistant, a fait de son collaborateur le plus touchant éloge. C'est le dévouement fait homme, dit-il. Il est à son aise à la présidence de la Société Saint-Jean-Baptiste pour continuer son travail puisque la devise de la société, c'est rendre le peuple meilleur et que la colonisation est indubitablement le plus sûr moyen d'arriver à cette fin. M. Black a aussi exprimé le souhait que la collaboration soit entière entre les deux races et que les Anglais apprennent le français comme les Canadiens français apprennent l'anglais. Il a trouvé qu'il était trop tard quand à lui pour se mettre au français. Deux années de stériles efforts l'ont rebuté, mais il a vu, dit-il, à ce que ses enfants ne soient pas dans la même situation d'infériorité que lui-même. Du reste il a constaté que ces dispositions sont assez générales puisque de plus en plus dans les universités des provinces anglaises on se préoccupe de la culture française.

M. J.-A. Bernier, prédécesseur de M. Laforce à la présidence de la Société Saint-Jean-Baptiste, a fait le plus fraternel et amical éloge de son successeur, qu'il a lui-même proposé pour ce poste.

M. Laforce a abondé dans le sens du discours du Dr Black qui est, dit-il, pour lui un père plus qu'un frère. Il croit que l'oeuvre de la Saint-Jean-Baptiste et celle du chemin de fer vont de pair, c'est pourquoi, après quelque hésitation, il a accepté la nouvelle besogne qui, en

somme, n'ajoute pas trop à sa besogne actuelle. Et au cours de ses observations, il a touché aux sujets que nous indiquons plus haut.

M. Gardiner présenta tous les orateurs avec une verte étincelle. Le. Assistant au dîner, ont été les personnes déjà nommées: MM. E. Gernay, bureau du président, L.-G. Roy, E.-J. Sauvé, J.-B. Lancelot, R. D. Dalton, service de la colonisation; J.-C. Lessard, service technique; Claude Melançon, A.-L. Sauvage, Guy Lancelot, service de la publicité; R.-B. Corrigan, J.-A. Nobel, de la circulation; E.-C. Elliott, O.-A. Trudeau, J.-L. Mignault, W.-S. Miller, J.-H. Joubert, A.-E.-A. DeGuire, J.-A. Gagnon, J.-A. Angers, T.-A. Marion, H.-J. Leclaire, P.-A. Tanquary, A.-E. Laberge, P. Hébert, L.-P. Bourbonnière, L.-A. Marquette, P. Dehase, service des voyageurs; S.-E. Léger, J.-W. Smith, H. Lapointe, J.-M. Casavant, H. Belair, A.-J. Patenaude, A.-F. David, du service des marchandises; R. Dufresne, L.-E. Dufresne, W. Delorme, J.-C. Delorme, P.-E.-J. Filion, du service de la comptabilité; J.-W. Proulx, du service des réclamations; J.-A. Marchand, L. Marchand, du service des télégraphes; J.-A. Juneau et R. Marcoux, du service de la traction; George Shea, du service de la sûreté; E. Lortie, du Vermont Central, et J.-E. Laporte, du M. and S. C. Ry; J.-D. Marquette et F.-J. Connolly, de la circulation; J.-G.-A. Tardif, du service des voyageurs.

Le dîner avait été organisé par M. O.-A. Trudeau, agent du service des voyageurs pour le district de Montréal.

L. D.

Carnet d'un grincheux

"C'est la voix d'Esau Gagnon, mais c'est le poil de Jacob Nicol!" a-t-on dit, fin de novembre, en lisant le Soleil.

La carie des dents se traite, surtout chez ceux qui ne l'ont guère. Et la carie du cerveau? Elle est incurable, au Canada.

Si M. David parle de Gouin le Grand et de Gouin le Petit, cela n'est pas propos sujet à la censure. Mais allez parler d'Alexandre le Grand et d'Alexandre le Petit, et crac! les ciseaux d'Anastase travaillent...

Petit catéchisme du régime: — "qu'est-ce qu'un discours offensant à la radio? — Un discours offensant, c'est un discours qui déplaît à M. Taschereau. — Donnez un exemple. — Dites: 'M. Taschereau est directeur de douze compagnies qui lui versent annuellement \$25,000 à \$35,000', et ce sera un discours offensant, si vous n'êtes pas ami du régime. Mais si vous êtes ami du régime, vous pourrez dire cela; car alors vous rendez hommage au vaste génie financier de M. Alexandre Taschereau."

On dit à Sherbrooke que quelqu'un fait acheter tous les exemplaires du Devoir qu'il peut trouver, afin d'empêcher la vérité d'être connue là-bas. Il ne réussit qu'à faire lire davantage le Devoir. La vérité est en marche. Elle chemine, malgré tous les Soleils et toutes les Anastases.

A. G.

M. David à l'un de ses agents qui s'appelle le Dr Chériot. On peut dire qu'il a été élu par Chériot 0001.

Le Grincheux

L'assemblée de l'Union nationale au Manège militaire de Québec

"Nous avons été unis dans la lutte alors que nous étions sans le sou, et nous serons unis dans la victoire car de cette union dépend le bien-être de notre province", déclare M. Duplessis — "Les élections peuvent se faire avec des prières", dit M. Paul Gouin — Le cas du "Soleil" — Le clergé

La censure coupe dans les discours de MM. Gouin et Onésime Gagnon — Foule évaluée à 15,000 personnes — Les discours

Québec, 16 (D.N.C.). — La salle des exercices militaires a été littéralement prise d'assaut par les partisans de l'Union nationale, hier après-midi. Le spectacle qui s'est déroulé dans notre ville à l'occasion de la visite de MM. Maurice Duplessis et Paul Gouin avait quelque chose d'insolite. Jamais nous n'avions vu envahir le manège par une foule aussi dense. On l'évaluait à quinze mille personnes. Le fait que plusieurs "patriotes" brandissaient des pancartes ainsi que des oriflammes et des drapeaux aux trois couleurs donnait un cachet spécial à la manifestation.

Sur les pancartes on lisait différentes sentences, par exemple les suivantes: "Lève-toi et marche", "We want another election", "A bas les trusts", "A bas le régime", "Donnez-nous des élections honnêtes", etc.

Il était environ deux heures et demie — il y avait donc retard de quelque vingt minutes — lorsque le convoi amenant MM. Duplessis et Gouin et leurs amis entra en gare. Cinq ou six cents personnes venues des régions de Montréal, des Trois-Rivières et autres accompagnaient les deux chefs.

A ce moment la foule remplissait la gare du Palais à sa capacité et déjà le manège était plein. Les chefs de l'Union nationale furent d'abord salués, sur le quai, par leurs principaux lieutenants. Québec et les députés du district, puis, dans la gare, par la foule immense qui y était réunie.

Ce furent alors des acclamations, des chants, etc., bref une manifestation triomphale. La même chose s'était produite, assure-t-on, aux Trois-Rivières, à Yamachiche et à l'Épiphanie.

De la gare, le vaste cortège se rendit à la salle des exercices militaires. M. Maurice Duplessis, M. Paul Gouin, Madame Gouin et M. le maire Ernest Grégoire, député de Montmagny, avaient pris place dans une automobile ouverte.

A cause du grand nombre d'automobiles dans le défilé et de la foule qui était massée à la gare, il était très difficile de voir les dirigeants de l'Union nationale franchir l'entrée au manège. Les deux chefs et ceux qui les accompagnaient eurent toutes les misères du monde à se frayer un chemin jusqu'à l'estrade.

La foule débordait les policiers municipaux.

Puis ce fut l'assemblée. On remarquait dans la foule des gens venus de tous les coins de la province. L'assistance débordait à l'extérieur de la salle mais des haut-parleurs apportaient à ceux-là les échos des discours. Ceux-ci furent nombreux.

L'assemblée était sous la présidence de M. le maire Ernest Grégoire. Notre premier magistrat prononça pas de discours proprement dit; il se contenta de présenter les orateurs. La foule trouva quand même le tour de lui faire des ovations prolongées. Elle ne menaça pas d'ailleurs son enthousiasme qui fut même déclinant à plusieurs reprises.

Voici un résumé substantiel des discours prononcés hier:

M. J.-E. GREGOIRE

M. J.-E. Grégoire, maire de Québec, dit qu'en certains milieux on a exprimé la crainte que l'énorme foule qui est allée acclamer les chefs de l'Union nationale fit quelque manifestation hostile devant les édifices du Parlement ou devant

REMERCIEMENTS

RENAUD-LANDRY — La famille Renaud-Landry remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion du décès de la Revérende Sœur Landry, née Juliette Renaud, soit par offrandes de roses, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles.

Avis de décès

HARRIS — A Montréal, le 15 décembre 1935, est décédé à l'âge de 70 ans, Joseph-William Harris, époux de Corinne Raymond. Avis des funérailles demain.

LEBOUR — A Montréal, le 15 décembre 1935, est décédé à l'âge de 62 ans, Blanche Blanche, épouse de J.-O. Lebour. Les funérailles ont lieu le mercredi 18 décembre, à 10 heures, à l'église St-Jean-Baptiste. Le convoi funéraire partira du 3036 rue De La Montagne à 7 h. 15 du matin, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste. De là la cérémonie sera célébrée à 8 heures. De là la inhumation de la dépouille. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

NECROLOGIE

DOLAN — A Montréal, le 13, à 77 ans, Michael Dolan, époux de Josephine Marceau.

DORION — A Montréal, le 12, à 62 ans, Aurèle Durion, époux de Marie Durion. Les funérailles ont lieu le mercredi 17 décembre, à 10 heures, à l'église St-Jean-Baptiste. Le convoi funéraire partira du 3036 rue De La Montagne à 7 h. 15 du matin, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste. De là la cérémonie sera célébrée à 8 heures. De là la inhumation de la dépouille. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS

RENAUD-LANDRY — La famille Renaud-Landry remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion du décès de la Revérende Sœur Landry, née Juliette Renaud, soit par offrandes de roses, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles.

Avis de décès

HARRIS — A Montréal, le 15 décembre 1935, est décédé à l'âge de 70 ans, Joseph-William Harris, époux de Corinne Raymond. Avis des funérailles demain.

LEBOUR — A Montréal, le 15 décembre 1935, est décédé à l'âge de 62 ans, Blanche Blanche, épouse de J.-O. Lebour. Les funérailles ont lieu le mercredi 18 décembre, à 10 heures, à l'église St-Jean-Baptiste. Le convoi funéraire partira du 3036 rue De La Montagne à 7 h. 15 du matin, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste. De là la cérémonie sera célébrée à 8 heures. De là la inhumation de la dépouille. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

NECROLOGIE

DOLAN — A Montréal, le 13, à 77 ans, Michael Dolan, époux de Josephine Marceau.

DORION — A Montréal, le 12, à 62 ans, Aurèle Durion, époux de Marie Durion. Les funérailles ont lieu le mercredi 17 décembre, à 10 heures, à l'église St-Jean-Baptiste. Le convoi funéraire partira du 3036 rue De La Montagne à 7 h. 15 du matin, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste. De là la cérémonie sera célébrée à 8 heures. De là la inhumation de la dépouille. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS

RENAUD-LANDRY — La famille Renaud-Landry remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion du décès de la Revérende Sœur Landry, née Juliette Renaud, soit par offrandes de roses, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles.

Avis de décès

HARRIS — A Montréal, le 15 décembre 1935, est décédé à l'âge de 70 ans, Joseph-William Harris, époux de Corinne Raymond. Avis des funérailles demain.

LEBOUR — A Montréal, le 15 décembre 1935, est décédé à l'âge de 62 ans, Blanche Blanche, épouse de J.-O. Lebour. Les funérailles ont lieu le mercredi 18 décembre, à 10 heures, à l'église St-Jean-Baptiste. Le convoi funéraire partira du 3036 rue De La Montagne à 7 h. 15 du matin, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste. De là la cérémonie sera célébrée à 8 heures. De là la inhumation de la dépouille. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

NECROLOGIE

DOLAN — A Montréal, le 13, à 77 ans, Michael Dolan, époux de Josephine Marceau.

DORION — A Montréal, le 12, à 62 ans, Aurèle Durion, époux de Marie Durion. Les funérailles ont lieu le mercredi 17 décembre, à 10 heures, à l'église St-Jean-Baptiste. Le convoi funéraire partira du 3036 rue De La Montagne à 7 h. 15 du matin, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste. De là la cérémonie sera célébrée à 8 heures. De là la inhumation de la dépouille. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS

RENAUD-LANDRY — La famille Renaud-Landry remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion du décès de la Revérende Sœur Landry, née Juliette Renaud, soit par offrandes de roses, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles.

Avis de décès

HARRIS — A Montréal, le 15 décembre 1935, est décédé à l'âge de 70 ans, Joseph-William Harris, époux de Corinne Raymond. Avis des funérailles demain.

LEBOUR — A Montréal, le 15 décembre 1935, est décédé à l'âge de 62 ans, Blanche Blanche, épouse de J.-O. Lebour. Les funérailles ont lieu le mercredi 18 décembre, à 10 heures, à l'église St-Jean-Baptiste. Le convoi funéraire partira du 3036 rue De La Montagne à 7 h. 15 du matin, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste. De là la cérémonie sera célébrée à 8 heures. De là la inhumation de la dépouille. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

NECROLOGIE

DOLAN — A Montréal, le 13, à 77 ans, Michael Dolan, époux de Josephine Marceau.

DORION — A Montréal, le 12, à 62 ans, Aurèle Durion, époux de Marie Durion. Les funérailles ont lieu le mercredi 17 décembre, à 10 heures, à l'église St-Jean-Baptiste. Le convoi funéraire partira du 3036 rue De La Montagne à 7 h. 15 du matin, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste. De là la cérémonie sera célébrée à 8 heures. De là la inhumation de la dépouille. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS

RENAUD-LANDRY — La famille Renaud-Landry remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion du décès de la Revérende Sœur Landry, née Juliette Renaud, soit par offrandes de roses, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles.

RHUM ST-JAMES

LA GRANDE MARQUE FRANÇAISE

DANS DU THÉ DANS DU LAIT EN GROG EN PUNCH

est de temps immémorial recommandé par les Médecins et utilisé dans les familles

contre: BRÛLE, RHUME, BRONCHITES & REFROIDISSEMENTS

Délicieux pour parfumer puddings, compotes, etc.

ordres, gâteaux, pâtisseries, etc.

St-JAMES, ce prestigieux pays des Antilles, est le lieu d'origine des 1^{ers} RHUMS DU MONDE.

kino Petrol

Supprime les fumées et la saleté des cheminées

détruit les pellicules

VOLCANO

Réduisez le coût de votre chauffage avec

Fabriquez, vendez et installez par

Chalifoux & Fils Ltée

Maison fondée en 1847

Usines: Bureau de ventes: 1106 Beaver Hall, Montréal

St-Hyacinthe

Ecrivez pour circulaire.

diens français qui avaient aussi se tenir debout et qui revendiquaient fièrement la liberté de presse et de parole, dans leur journal, le *Canadien*. Et parmi des Canadiens français il y avait Pierre Bédard, Quesnel et l'ancien député de Dorchester, Jean-Thomas Taschereau. Et quand les affidés de la bureaucratie allèrent saccager les bureaux du *Canadien*, quand Bédard et Jean-Thomas Taschereau furent emprisonnés, ces patriotes continuèrent à revendiquer la liberté de parole. Aussi, après deux ou trois années de lutte, ils triomphèrent et le *Canadien* reparut. Il voudrait rester dans les bornes de la modération. Aussi en parlant de M. Alexandre Taschereau, qui n'imitait pas Victor Hugo, qui parlait de Napoléon, empereur du second empire de France, disait: "Nous avons eu Napoléon le Grand. Aurons-nous Napoléon le Petit?" De même, dirions-nous, nous avons eu Taschereau le Grand, aurons-nous...

La censure

(Devant cette évocation, la Commission Canadienne de la Radiodiffusion se voit la face et les auditeurs radiophoniques n'ont plus rien entendu. En fait, M. Gagnon a ajouté: Aurons-nous Taschereau le Petit?)

Taschereau le Grand et Taschereau le Petit

Quand la Commission a ouvert son poste, M. Gagnon disait: "Histoire ne sera pas contrôlée par Nicol et écrite par des transfuges, mais l'histoire vengeresse écrira que Jean-Thomas Taschereau s'est fait emprisonner pour garantir la liberté de parole et que Taschereau le Petit, son successeur et son petit-fils, nous la veut ravir."

Mesdames et Messieurs, de quoi n'avons-nous pas été témoins, ces jours-ci? Des feuilles ont essayé d'imposer au clergé de notre province.

Le clergé et la politique

Le clergé a toujours donné l'exemple du bon ordre dans cette province. Il est composé d'honnêtes citoyens. Souvent, dans le passé, il a posé des actes dont nous n'etions pas contents, sur le moment. Mais à la longue, nous avons constaté qu'il avait eu raison. Mais nous n'avons jamais insulté le clergé de cette province. Si d'aujourd'hui, parce qu'on avait de la part de l'organisation ministérielle, supprimé les noms des prêtres comme électeurs, ou parce qu'ils refusaient de se laisser ranger à côté de certains intérêts, ont cru devoir intervenir publiquement, qui peut les blâmer? Voici que dans les campagnes, au milieu d'une population honnête et chrétienne, les

La liberté de parole

Aussi le régime Taschereau effrayé devant la vague populaire qui va le submerger et l'engloutir, veut bâillonner la radio elle-même.

A ces mots, une immense clameur de protestation monte de la foule, et M. Gagnon continue en s'adressant aux libéraux:

"Vous, libéraux honnêtes, qui avez cru avec raison qu'il y avait des principes à conserver, qui estimez que la liberté est indispensable, et surtout la liberté de parole et de la presse, que pensez-vous de M. Taschereau et de ses amis qui veulent maintenant supprimer la liberté de parole à la radio? La liberté de parole est un des principes essentiels du libéralisme et des peuples ont fait révolutions sur révolutions pour le maintien de ce droit sacré, doit essentiel en régime parlementaire, car les institutions démocratiques reposent sur la liberté de parole. Que pensez-vous d'un régime qui veut acheter nos orateurs, nos candidats, qui a acheté les journaux, et qui veut maintenant contrôler la radio? Cette semaine, nous avons communiqué à Ottawa pour faire valoir nos revendications, et nous l'avons fait comme des gens d'ordre. Nous avons dit que nous ne demandons pas de faveurs, mais un traitement de justice; nous avons demandé l'égalité pour tous devant la loi. Et c'est ce que nous réclamons."

Jean-Thomas Taschereau

A ce sujet, il convient peut-être de repasser quelques-unes des pages héroïques de notre histoire. Il convient de rappeler qu'en 1809, sous le despotisme du gouverneur Craig, il y avait alors des Cana-

Docteurs, Consultez !!!

les Grands Constructeurs de France

Compagnie Générale de Radiologie

Rayons X

Tout électricité médicale

—Callos & Cie—

Ultra-Violet — Quartz — Infra-Rouges

Lampes acoustiques pour salles d'opérations.

—Etablissements G. Boulitte—

Instrument de Diagnostic

—Collin & Cie—

Instrumentation chirurgicale par excellence.

Service d'ingénieur électro-radiologiste

Conditions faciles

Prix catalogue sur demande

PAUL CARDINAUX, D. Sc.

"PRÉCISION FRANÇAISE"

428 Cherrier MONTREAL HA. 2357

Mal de tête Rhumatisme Douleurs Névralgie Mal de dents périodiques N'AFECTE JAMAIS LE COEUR

IL N'Y A PAS

de douleur qui résiste à l'action énergique d'un cachet KALMINE. Si donc, vous souffrez de douleurs, quels qu'en soient le siège et la cause, prenez un cachet KALMINE et, rapidement, en quelques moments, votre mal "cessera". KALMINE calme sans déprimer; il est efficace, inoffensif, économique.

KALMINE

REFUSEZ TOUTE SUBSTITUTION. BOITES DE 1, 4 ET 6 CACHETS.

pasteurs voient l'argent et le whiskey couler à flots; voici qu'ils sont témoins des pires fraudes et corruptions électorales avec lesquels des gens sans aveu veulent gangrener les citoyens! Peuvent-ils rester indifférents et insensibles? Nous estimons que le prêtre a le droit d'exprimer son opinion. Nous, de l'ALN, nous ne voulons pas le reléguer à la sacristie, même s'il doit nous condamner.

En tant qu'il s'agit de la participation des prêtres aux affaires publiques, — et j'exprime là une opinion toute personnelle qui n'engage pas les autres, — je serais pour ma part heureux de voir le prêtre siéger aux grands conseils de la nation. Si nous consultons l'histoire, nous voyons que le cardinal de Richelieu, l'abbé Wetterlé, Mgr Scipiel n'ont que fait honneur à leurs pays. N'avons-nous pas vu ici le curé Labelle, nommé par Honoré Mercier, sous-ministre de la colonisation?

A tout événement, ce n'est pas dans les rangs des Nations que nous trouverez les dévoués de prêtres; ce n'est pas nous qui voulons les reléguer à la sacristie.

M. Pierre Bertrand dit quelques mots, puis M. Maurice Duplessis, accueilli par une grande ovation, prend la parole.

M. MAURICE DUPLESSIS

Je suis parti de Montréal, cet après-midi, en compagnie de M. Paul Gouin et de presque tous les députés de la région de Montréal. Nous avons reçu au cours de la route un accueil des plus chaleureux à l'Épiphanie, comté de l'Assemblée, qui nous a donné un patriote dans la personne de M. Paul Gouin. Nous sommes aussi arrêtés à Yamachiche, où dorment mes ancêtres et enfin dans ma ville des Trois-Rivières. Nous y sentions battre le cœur de la population, et il y avait dans les regards les éclairs qui annoncent les grands jours de délivrance.

Ici, à cette assemblée alors que je me levais, on a eu un geste qui m'a profondément ému, qui était tout un symbole. Car de cette immense foule composée de vieillards, d'hommes à l'âge mûr et de jeunes, on a lancé des rubans aux trois couleurs, symbole de l'union sacrée pour la patrie et pour montrer que bientôt et dans un avenir plus prochain que M. Taschereau et ses amis le croient, au lieu des chaînes qui oppriment le peuple, qui pèsent lourdement sur les cultivateurs et les ouvriers, qui entravent l'établissement de la jeunesse, nous aurons un régime aux trois couleurs du patriotisme, du droit et de la justice.

MM. les électeurs, c'est avec plaisir que M. Gouin et moi-même avons répondu à l'appel de nos amis, de venir à la suite de la bataille, nous retrouver. Nous y venons avec d'autant plus de plaisir que la population de Québec est charmante, hospitalière, sympathique et enthousiaste. Et c'est surtout parce que Québec est le berceau de la race, le berceau de toutes nos grandes traditions que le régime a combiées. C'est de Québec que sont partis ceux qui ont semé l'héroïsme, le désintéressement et le dévouement, traditions dont la dernière campagne électorale nous a donné des preuves.

Car, MM. les électeurs, vous le savez, le résultat du 25 novembre dernier a été conquis avec du dévouement, de l'abnégation et du patriotisme. Nous n'avions pas d'argent, ni de caisse électorale, mais nous avions pour nous des cœurs qui battaient dans des poitrines généreuses. Et comme les patriotes d'autrefois, comme nos ancêtres, vous avez écrit une belle page de notre histoire. C'est pourquoi je viens adresser un remerciement collectif à tous ceux qui nous ont aidés à livrer cette bataille et à gagner cette victoire en faveur du peuple opprimé et tyrannisé, un remerciement aux grands et aux humbles, aux riches et aux pauvres, un merci cordial et chaleureux. Si dans le cours de la bataille nous avons eu le regret de voir tomber des amis qui ont livré des luttes supérieures, les sachant que ce n'est que temporaire, et que bientôt ceux qui sont tombés auront la place que l'électorat leur réserve.

Il n'y a pas de traitre chez nous

Il n'y a pas de traitres chez nous, quoi qu'en disent des feuilles ministérielles, car personne chez nous ne veut trahir la race. Nous avons été unis dans la lutte, dans la bataille, alors que nous étions pauvres, sans le sou, et nous serons unis dans la victoire, car de cette union dépend le bien-être de notre province.

Des journaux ministériels, le *Soleil* et le *Canada* ne pouvant pas répondre aux accusations graves portées contre le régime qui s'est rendu coupable d'une aussi effroyable corruption électorale tentent de semer de la zizanie, de provoquer des froissements, dans nos rangs. C'est du temps perdu, car ce n'est pas l'ambition personnelle

qui nous mène; ce n'est pas pour mousser quelques ambitions que nous nous sommes battus. Par ailleurs, les chicaneries de susceptibilités ne nous intéressent pas. C'est peine perdue que tenter de pareilles manœuvres...

J'entends un électeur qui dit que ces journaux vont pourrir avec le régime. Et c'est peut-être en définitive le plan de retour à la terre qu'avait préparé M. Vautrin, sans le savoir.

Nous avions un programme avant les élections. Ce programme, nous l'avons exposé et défendu pendant la lutte. Ce programme, nous l'avons encore après les élections. Il est resté le même et c'est celui que nous allons réaliser.

Le pire régime depuis et avant 1760

Mais je voudrais attirer votre attention sur certains aspects de la lutte, afin d'indiquer une mentalité qui a déjà coûté trop cher à notre province. J'affirme qu'il n'y a jamais eu depuis et avant 1760 un régime qui ait été plus autocratique, plus despotique et plus tyrannique que le régime de M. Taschereau. Si vous voulez, nous allons indiquer certains aspects de l'administration de ce régime, et en tirer quelques conclusions. On a pratiqué sur une échelle formidable la corruption électorale. Y a-t-il quelque chose de plus sacré et de plus grand au point de vue humain, dans une démocratie, que le droit de vote par lequel le citoyen choisit l'administrateur des deniers publics, celui qui fera le bien ou le mal de la communauté? Or, le régime Taschereau a multiplié les méthodes de corruption électorale les plus éhontées. Les agents du régime Taschereau ont commis dans le comté d'Abitibi des actes qui constituent un défi non seulement à l'opinion publique, mais à la décence publique.

A quoi sert la Commission scolaire?

Dans Nicolet, l'organisateur libéral a fait voter des femmes, dans la paroisse du Précieux-Sang. Ailleurs, on a tenté d'acheter les candidats, MM. Rochon, dans Lotbinière, Tremblay, et autres qui ont refusé avec indignation. Nous avons ici un autre citoyen intègre, M. Bélanger, le nouveau député de Dorion, à qui on a offert des milliers de dollars et une position à la Commission des écoles catholiques de Montréal. Commission scolaire? Serait-ce que ceux que nous avons chargés de l'éducation et de l'instruction des enfants serviraient de tremplin à la fraude et à la corruption?

Que n'a pas fait le régime Taschereau? A la Législature de Québec, il a passé les lois les plus odieuses, comme la loi Dillon, loi que nous avons combattue sans répit, dont nous avons demandé le rappel, loi qui est une invitation au chantage, à la corruption électorale, et à la fraude, loi que nous allons rayer des statuts en donnant à ceux qui ont contesté les élections en 1931, le droit de continuer les procédures intentées.

Pourquoi le procureur général refuse d'agir

A Montréal, à la veille des élections, on a ajouté sur les listes électorales, des milliers de faux noms, à grand renfort de parjures. L'enquête menée là-dessus par l'ALN et dont je la félicite publiquement, a établi l'existence de fraudes gigantesques.

La fraude et les parjures ont été établies hors de tout doute. Aussi le révérend Farthing, primate de l'Eglise d'Angleterre au Canada, a publié une lettre publique, protestant contre cette infamie que constituaient les listes truquées. Le procureur général de la province, la police provinciale avaient le devoir élémentaire de pourchasser et faire punir les coupables, de faire condamner les parjures, les bandits qui perpétuaient l'une des pires offenses contre la communauté politique et civile. Les preuves étaient abondantes, hors de toute discussion, le public connaissait la fraude, mais le département du procureur général n'a rien fait et il a laissé faire des bandits et des voleurs d'élection. Ne vous y trompez pas, il y a trois parties à une offense criminelle: celui qui commet le crime, celui qui aide le criminel, et celui qui cache le criminel. Autrement dit, on peut être complice avec le fait, pendant le fait et après le fait.

Il a été complice

Le régime Taschereau a été complice avant le fait, parce qu'il n'a pas placé des employés honnêtes pour préparer les listes électorales. Complice pendant le fait, parce qu'il n'est pas intervenu pour poursuivre les coupables, pour réparer leurs fraudes, les corriger. Il a été aussi complice après le fait en refusant la poursuite, par son inaction et son silence, à l'égard des voleurs de votes et de parjures. En

Aux acheteurs de diamants

Nous avons inauguré une méthode pour la vente des diamants qui supprime les frais généraux. Sous-agents des grands diamantaires européens, nous vendons des diamants non sertis, à prix d'aubaine et nous conseillons les montures appropriées. Consultez-nous avant d'acheter: vous avez tout à y gagner.

BOUSQUET ENR'G.

JOAILLIERS-DIAMANTAIRES

3625 rue St-Denis (près Cherrier) PL. 2456

fin il a saboté la volonté du vote populaire.

Mais la vague était si puissante, l'appui de la jeunesse a été surtout si enthousiaste et si dévoué, que le régime Taschereau n'a pu l'enrayer.

Honneur au clergé

Le régime avait sapé l'autorité du vote. Il a alors sapé l'autorité judiciaire par la loi Dillon. Puis à même en l'audace de s'attaquer au clergé, car le clergé disparaît, le règne de la corruption pourrait continuer, plus à l'aise.

Notre clergé! Ce que nous lui devons? Il est plus court et plus juste de dire que nous lui devons tout ce par quoi nous valons quelque chose. Il s'est prodigué sans compter, avec des sacrifices du dévouement. C'est le clergé qui a conservé le berceau de notre race; c'est lui qui a gardé à notre peuple son bon sens contre les théories mauvaises. Il faut que le régime soit rendu bien bas pour s'attaquer à une institution aussi grande, aussi noble et belle que le clergé.

Le bouc émissaire

Le *Soleil* de Québec a écrit des articles odieux. Et devant les protestations du *Devoir* et de l'*Action catholique*, — deux journaux qu'il est nécessaire de lire pour se renseigner, — devant ces protestations on a tenté de constituer un bouc émissaire du rédacteur du journal. Mais, j'affirme que le régime Taschereau est essentiellement un régime anticlérical, et que les articles du *Soleil* reflètent la mentalité vraie du régime.

Le régime est anticlérical

Il ne faut pas oublier que le *Soleil* a eu comme père l'*Electeur*, condamné pour ses attaques contre le clergé. M. Taschereau, premier ministre, a écrit une lettre au cardinal Bégin pour le menacer de la formation d'un parti anticlérical. Il y a dans le régime, de ministres et de députés qui ne sont pas bien disposés à l'endroit du clergé et qui le trouvent par leurs manières de dire.

En réalité, le rédacteur n'a fait, en écrivant les articles contre le clergé, que suivre les directives qui lui étaient imposées. M. Henri Gagnon est arrivé ensuite et il a écrit un article pour dire qu'il n'avait jamais autorisé pareils articles. Il a ajouté que le journal n'appartenait pas à M. Nicol, mais au parti libéral.

Une question à propos du "Soleil"

Je vais me permettre alors de poser quelques questions au *Soleil* et à M. Gagnon. Il dit que le *Soleil* appartient au parti libéral — on voudra bien tenir compte que je distingue le parti libéral du parti Taschereau, qui n'a rien de libéral. Depuis quand le *Soleil* appartient-il au parti libéral?

Si, comme j'affirme M. Gagnon, le *Soleil* appartient au parti libéral, les articles anticléricals reflètent donc les sentiments du parti. Car on ne peut supposer qu'un parti soit si mal organisé qu'il ne puisse pas contrôler la doctrine qui s'y enseigne, ni qu'il ignore ce qui s'y passe.

Encore une fois, je vais poser une question: M. Gagnon et M. Taschereau me diront-ils depuis quand le parti a acheté le *Soleil*, à quelle date, et si l'argent pour l'acheter ne vient pas de certains gros contrats qui ont été accordés à des contracteurs dont les noms figurent dans la liste des propriétaires du *Soleil*? Et nous allons le savoir! Je veux savoir si le parti n'est pas devenu propriétaire du *Soleil* après l'octroi d'un gros contrat à Montréal.

Bien nourri

M. Gagnon dit que c'est le parti libéral qui possède le *Soleil*. Ainsi (Suite à la dernière page)

DEMAIN

Le "Devoir" commencera la publication du "Secret de l'île Loitains".

CALENDRIER

Demain: MARDI, 17 décembre 1935

De la Fête

Lever du soleil, 7 h. 36.

Coucher du soleil, 4 h. 17.

Le premier quart, le 3, à 2 h. 34 m. du matin.
Le deuxième quart, le 5, à 3 h. 10 m. du soir.
Le troisième quart, le 7, à 3 h. 3 m. du soir.
Le quatrième quart, le 9, à 3 h. 55 m. du soir.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

Au marché Saint-Jacques

Les jeunes orateurs flétrissent l'esprit de parti et réclament une politique nationale — Trois résolutions — M. l'abbé Pierre Gravel et M. Wheeler Dupont portent la ceinture fléchée — M. l'abbé Gravel revendique le droit du prêtre à condamner l'immoralité publique et à prendre la défense du peuple qui souffre de la dictature économique

La Ligue de la Jeune Génération hier soir, en ne présentant comme orateurs que des jeunes, inconnus du grand public, a rempli la vaste salle du marché Saint-Jacques; des centaines de gens n'ont pu y trouver place. On y a protesté contre la corruption électorale et les manœuvres qu'on reproche au régime Taschereau pendant la dernière campagne provinciale. Pour affirmer la solidarité de la jeunesse canadienne-française, on avait choisi le président des Jeunes Patriotes, M. Walter O'Leary, et le président des Jeunes Réformistes, M. Roger Provost, présidents conjoints de l'assemblée avec M. Hector Grenon, avocat, président de la Ligue de la Jeune Génération. Tous les jeunes orateurs, qui appartiennent à différents milieux les plus divers, ont flétri l'esprit de parti et réclament une politique nationale.

L'auditoire n'a pas marchandé son encouragement aux jeunes orateurs.

La foule a acclamé les noms de tous les opposants et a consacré celui de tous les ministères. A l'issue de l'assemblée, sur l'invitation du président, M. Hector Grenon, la foule a adopté trois résolutions qui réclament: 1^o la dissolution de MM. Cohen et Plante; 2^o, une enquête sur le substitut du procureur général, M. Ernest Bertrand, député fédéral de Laurier, sur les abus commis au cours de la dernière élection provinciale; 3^o, le rappel de la loi Dillon.

M. l'abbé Pierre Gravel, de Thetford-les-Mines, et Wheeler Dupont, de Québec, ont fait leur apparition sur l'estrade portant la ceinture fléchée et ils ont reçu de la foule une longue ovation. M. Wheeler Dupont a prononcé un discours profondément religieux et catholique. Ses professions de foi catholiques, son style archaïque — "braves gens" — ses apostrophes à l'auditoire — "lève-toi, je prie le Christ qu'il bénisse tes luttes" — ont électrisé la salle qui s'est levée pour l'acclamer à la fin de son discours.

M. l'abbé Pierre Gravel a revendiqué le droit du prêtre à condamner l'immoralité publique et à prendre la défense du peuple qui souffre de ce que le Saint-Père a appelé la dictature économique. La foule, celle du fond de la salle et non celle de l'estrade, a spontanément entonné: "Il a gagné ses épaulettes" à la fin de son discours.

A cause de l'abondance de ses idées, nous sommes forcés d'écourter le compte rendu des discours. Les orateurs furent MM. Léo Melouch, l'un des officiers de la Ligue de la Jeune Génération, qui a parlé du but de l'association, Réal Denis, qui a traité du rôle de M. Taschereau à la conférence fédérale-provinciale, Benoît Hébert, Antonio Smith, Gérard Brady, rédacteur-propagandiste de l'idée ouvrière de St-Hyacinthe, qui ont exposé les manœuvres électorales mises en œuvre dans leurs comités respectifs. Louis Jetté, Wilfrid Blanchet, M. Payette, Wheeler Dupont et l'abbé Pierre Gravel.

M. l'abbé Pierre Gravel

Lorsque M. l'abbé Gravel, qui porte la ceinture fléchée, se leva pour parler, la foule entonna spontanément: "O Canada".

"Si les journaux qui ont essayé de faire surgir un parti anticlérical, dit-il, pouvaient entendre les protestations de foi qui viennent d'être prononcées et les échos de l'indignation populaire, il se rendrait compte que le peuple n'en veut pas à son clergé, surtout depuis que le clergé réalise plus que jamais son devoir social.

"Nous avons déjà assisté à des bénédictions de ponts et d'écoles où les ministres et les députés s'oubliaient jusqu'à prononcer des discours électoraux qu'il nous fallait subir. Pourquoi nous reprocheraient-ils d'assister à des assemblées comme celle de ce soir? On était en train de solidariser le clergé avec cette classe néfaste que les encyclopes ont appelée: la dictature économique. C'est pourquoi l'abbé LaVerne a dit que le clergé est prêt à tendre la main à ceux

Le "Devoir" à la radio

M. Louis Dupire, secrétaire de la rédaction, donnera la prochaine causerie du "Devoir" au poste CRCM, le dimanche 22 décembre, à 7 h. 45 du soir.

Après une interruption à l'occasion des fêtes, une nouvelle série de causeries commencera le dimanche 12 janvier à la même heure et au même poste, pour se continuer tous les dimanches soir jusqu'à nouvel ordre.

Nous invitons nos amis et les leurs à être aux écoutes dimanche prochain à 7 h. 45, CRCM.

Boursiers Rhodes

Québec, 16 (C.P.). — Le comité des bourses d'études Rhodes annonce que les deux gagnants des bourses pour la province de Québec en 1936 sont les deux jeunes gens suivants: Jean-Louis Delisle, étudiant en droit de l'Université Laval, et Georges-Cuthbert Whalley, du collège universitaire Bishop. M. Delisle est le fils de M. François Delisle, de Québec. Il est né en 1912. Il est bachelier ès-arts de l'Université Laval. Il est en dernière année de droit. Le nouveau boursier ira étudier à Oxford aux Facultés de philosophie, de politique et d'économie. M. Delisle a pris part aux sports, aux débats oratoires à Québec. Il est le rédacteur en chef du journal des étudiants, l'Hebdo-Laval.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame, Montréal.

Sur le front Plante

Me Edouard Masson produit une inscription en droit et une défense à l'encontre du bref de prohibition émis par M. le juge Greenshields

Me Edouard Masson, procureur de M. Calixte Cormier, requérant du récompte de Mercier, produit aujourd'hui une inscription en droit et une défense à l'encontre du bref de prohibition émis par M. le juge en chef Greenshields. D'autre part, M. Jacques-P. Saint-Jacques, avocat, a comparu pour l'intimé, M. le juge Alfred Forest. On sait que les procureurs de M. Plante ont pris un certificat de défaut contre l'intimé et c'est à la suite de cela, croit-on, que M. le juge Forest a décidé de comparaître. Cependant, il ne conteste pas le bref; il déclare simplement par son procureur s'en rapporter à la justice.

L'inscription en droit prise au nom de M. Cormier ne pourra probablement être entendue avant lundi prochain et ce n'est qu'après décision sur cette inscription en droit, que le bref sera entendu au mérite. Comme toutes ces procédures sont susceptibles d'appel, cela peut être long, et, en attendant, le comité de Mercier n'a pas de député.

Principaux arguments

Voici les principaux arguments invoqués dans l'inscription en droit:

Les allégations, même vraies, ne donnent pas ouverture au bref de prohibition; ce dernier est adressé à l'hon. Alfred Forest et non pas à un tribunal, encore moins à un tribunal inférieur; les juges de la Cour supérieure, compris le juge en chef, sont des juges judiciaires et indépendants les uns des autres, donc le juge Forest n'est pas soumis à la juridiction du juge Greenshields;

Pie XI et la situation politique internationale

Cité du Vatican, 14 (C.P.). — Aujourd'hui, au cours du consistoire convoqué pour la nomination des vingt nouveaux cardinaux, le Pape a fait, au sujet de la situation politique internationale, une déclaration dont on lira ci-après une traduction française, tirée d'une habitude anglaise du texte latin. Le Saint-Père a fait cette déclaration après avoir signalé comme autant de motifs qu'il a eus de se réjouir au cours de l'année "les triomphantes manifestations de foi à Lourdes, à Buenos-Ayres, à Cleveland, à Prague, à Lubiano et à Lima, où, suivant l'exemple des chefs religieux, des autorités civiles et des notables, le peuple s'est réuni en foules innombrables", et après avoir rappelé qu'il a eu des motifs d'affliction notamment dans des faits qui ont eu lieu en Russie, au Mexique et aussi en Allemagne.

Sa Sainteté a dit, d'après une dépêche de l'Associated Press: Mais nous ne désirons pas continuer l'énumération des faits tristes. Sur des occasions, ont trouvé dans la presse un si vaste écho qu'elles n'ont pas pu ne pas parvenir à la connaissance de ceux qui ne se bornent pas à désirer la vérité, mais nous les demandons avec sincérité et un profond intérêt. Ces paroles doivent guider particulièrement ceux qui, étonnés ou scandalisés, concluent que nous n'avons pas accompli notre divine mission de Père des fidèles. Mais, pas plus que nous n'avons négligé de la faire dans le passé, nous n'omettons pas de redire ce que nous disons maintenant, avant de terminer cette allocution: à tous les hommes de bonne volonté, quelle que soit leur patrie; nous désirons ardemment la paix, qui est allée à la justice, à la vérité et à la charité, nous cherchons à l'obtenir, nous prions Dieu de nous l'accorder.

A St-Alphonse d'Youville

Clôture du triduum à l'occasion du 25^e anniversaire — Messe par S.-E. Mgr Deschamps — Distribution de pain béni

Ce matin s'est clos le triduum religieux organisé à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de fondation de la paroisse de St-Alphonse d'Youville desservie par les Pères Rédemptoristes. La journée de samedi était consacrée aux enfants; celle d'hier, aux familles et celle d'aujourd'hui, aux anciens paroissiens. Il y a eu des communions générales ces trois matins, suivies de messes et d'allocutions.

Son Excellence Mgr Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal, a assisté hier matin au trône à la messe solennelle, célébrée par le Père Emile Journault, curé de la paroisse. Les Pères Théophile Duval et Benoît Gagnon ont agi comme diacre et sous-diacre respectivement. Le R. P. Pinal, ancien curé de la paroisse, aujourd'hui consultant provincial à Ste-Anne de Beaupré, a prononcé le serment de circonstance. Il avait choisi pour sujet: "La Paroisse, source de lumière et de charité".

Pour la première fois dans l'histoire de la paroisse, on a fait hier, à la grand-messe, la distribution du pain béni. Son Excellence Mgr Deschamps avait béni le pain avant la messe. Dans l'après-midi, le Père Pinal a officié aux vêpres solennelles. Hier soir, à l'Office de Notre-Dame du Perpétuel-Secours, le R. P. François-Xavier Aubin, directeur des pèlerinages de Ste-Anne de Beaupré, a prononcé une allocution sur Notre-Dame du Perpétuel-Secours, soulignant la dévotion qu'a portée à Marie le fondateur de la communauté des Pères Rédemptoristes, saint Alphonse de Liguori, et invité les fidèles à invoquer Notre-Dame en toutes circonstances.

Ce matin, le Père Journault, curé, a célébré la messe pour les défunts de la paroisse.

Le "Cid"

Hier soir, il y a eu une séance dramatique et musicale au profit de la paroisse. On a joué le Cid, de Corneille. L'Orchestre St-Alphonse était sous la direction de M. A. Renaud. Samedi après-midi et dimanche après-midi, il y a eu des séances dramatiques pour les élèves du couvent et pour les élèves du collège.

Demain soir, en outre, les dames de Ste-Anne offriront un banquet de clôture des fêtes, auquel les desservants, les marguilliers, les organisateurs des fêtes et autres seront invités.

Exportations de farine

Les exportations de farine accusent en novembre un accroissement marqué sur le mois correspondant de 1934; elles s'établissent à 525,368 barils valant \$2,217,926 contre 504,384 et \$1,982,803 en novembre 1934.

Exportations de blé

Le Canada a exporté 26,575,296 boisseaux de blé au cours du mois de novembre pour une valeur de \$21,742,851. C'est le maximum depuis 1932, année que le total de novembre avait atteint 27,301,976 barils d'une valeur de \$13,959,354.

Production d'argent en septembre

La production canadienne d'argent a atteint 1,311,911 onces en septembre au lieu de 1,585,144 le mois précédent et 1,322,132 en septembre 1934. Le grand total des 9 premiers mois de l'année en cours s'est élevé à 11,732,808 onces, enregistrant ainsi un fléchissement de 4% sur la période correspondante de l'année passée. La production mondiale d'argent neuf a baissé de 19,927,000 onces qu'elle était en août à 18,770,000 en septembre. La production américaine a augmenté de 11.9% pour atteindre 3,548,000 onces.

Le nom dans le bronze

Achetez pour vos bibliothèques le nouveau livre de Michelle Le Normand. En vente au Devoir, un dollar franco, ou chez l'auteur, 19 Butternut Terrace, Ottawa.

M. le juge Guibeault déclare nulle l'élection de Terrebonne...

(suite de la première page)

Voici ce que dit la loi électorale: "285... Si, après l'addition des votes par l'officier-rapporteur, deux candidats ou plus se trouvent avoir reçu le même nombre de suffrages et qu'un vote additionnel à l'un de ces candidats lui donnerait le droit d'être proclamé élu, l'officier-rapporteur doit donner immédiatement ce vote additionnel ou prépondérant en déclarant par écrit et sous sa signature pour qui il vote, sauf le droit de demander un nouveau récompte ou un nouveau dépouillement par un juge.

"Article 308. Dès que le nouveau dépouillement ou la nouvelle addition est terminée, le juge doit en certifier le résultat et remettre ce certificat à l'officier-rapporteur.

Celui-ci doit alors proclamer élu le candidat

qui a reçu le plus grand nombre de votes.

Au cas d'égalité de voix, il doit donner immédiatement son vote prépondérant conformément à l'article 285.

L'article 235 mentionné dans l'article 409 décrète que les polls seront ouverts de 9 heures du matin jusqu'à 6 heures du soir.

LA LOI DILLON COUVRIRA M. DAVID

NOTE DE LA REDACTION: La déclaration de l'officier-rapporteur de Terrebonne signifie que le ministère a donné des ordres de passer outre à l'arrêt de nullité complète rendu par M. le juge Guibeault. Le gouvernement entend couvrir M. David de la loi Dillon, qui paralyse en pratique toute invalidation d'élection.

La Société St-Vincent-de-Paul

14,666 familles secourues en 1935 — Distribution de \$208,000 — Dette de \$45,000 — Campagne de recrutement

La Société Saint-Vincent de Paul de la paroisse de St-Jacques, a dépensé, en 1935, en secours aux familles pauvres et en œuvres diverses de charité, la somme imposante de \$208,000, soit \$28,000 de plus qu'en 1934. Il y a au passif de la Société une dette de \$45,000.

14,666 familles (soit 29,035 personnes) ont été secourues, au cours de l'année qui se termine, par la Société Saint-Vincent de Paul.

Ces chiffres ont été fournis hier après-midi, à la salle Saint-Sulpice, au cours de la réunion annuelle de la Société Saint-Vincent de Paul, qui eut lieu sous la présidence de M. J.-A. Julien, président général, et sous la présidence d'honneur de S. E. Mgr Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal.

A l'issue de la réunion, Mgr Deschamps porta la parole; d'autres personnages dirent quelques mots, entre autres M. Paul Vaillancourt, président de la prochaine campagne de la Fédération des œuvres de charité canadiennes-françaises, et M. le chanoine Z. Alary, aumônier général de la Société. Le rapport financier de l'année fut lu par le secrétaire général, M. J.-R. Limoges.

Le rapport du président général

Voici les principaux points du rapport annuel du président général de la Société, M. J.-A. Julien:

1) Une campagne de recrutement s'impose, car la Société n'a plus que 2,000 membres au lieu de 3,000; 2) 90 Conférences sont maintenues afin de distribuer les secours et de répandre le bien;

3) La ville de Montréal devait à la Société une somme de \$200,000 pour secours aux chômeurs. La Société a consenti à réduire cette dette à \$50,000 mais la ville n'a pas encore payé cette dette;

4) Certains organismes protestants ont secouru des familles de miséreux et leur ont demandé d'abandonner la foi catholique romaine et de consentir à envoyer leurs enfants dans les écoles protestantes; le président général tient à signaler aux membres ce danger menaçant;

5) Certains ont accusé la Société de faire des "dépenses injustifiées". Ces dépenses, supposées injustifiées, sont, en réalité, faites pour des cas de misère noire "imprévables". Les dépenses de cet ordre, en 1935, ont été de \$30,000.

La Noël et le jour de l'An

6) La Société Saint-Vincent de Paul organise, encore cette année, une guignolée pour les pauvres, une messe de minuit pour les miséreux et une visite à ceux-ci au jour de l'An.

7) La Société célèbre, cette année, le centenaire de la promulgation du Règlement de la Société.

8) Les principales maisons encouragées en 1935 par la Société furent: l'Hôpital de la Merci, l'Asile Saint-Jean-Baptiste, le refuge Ignace-Bourget, toutes trois administrées par la communauté des RR. FF. de Saint-Jean-de-Dieu. Deux autres institutions, l'orphelinat Saint-Arsène et le patronage de Saint-Vincent de Paul, maisons pour garçons, ont aussi reçu quelques secours.

Répartition des dépenses

9) Les dépenses de la Société pour 1935 sont réparties de la façon suivante: dépenses des 90 conférences: \$184,718.08. Dépenses des conseils de paroisse: \$8,131.77; dépenses du conseil central: \$15,400.91. Acquisition d'un immeuble appelé le "Grenier du pauvre": \$8,000.

Service pour

Mgr Le Pailleur

Demain, mardi, à 9 h., un service sera chanté à l'Institution des Sourds-Muets, 7400, Saint-Laurent, pour le repos de l'âme de Mgr G. M. Le Pailleur, bienfaiteur insigne de l'Institution.

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de autobus, chemins de fer, autobus, hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyage, passeports, etc. Téléphonez MABOUR 1241.

Faits divers

La Sûreté provinciale et l'affaire de Hull

Dans certains milieux policiers on ne se gêne pas pour se payer la tête du chef Louis Jarguilles, de la Sûreté provinciale, relativement à l'arrestation de ceux qui ont tremé dans l'affaire de Hull, où le jeune Armand Nadeau, employé à la Banque Provinciale du Canada, a été tué.

On prétend que M. Jarguilles s'attribue trop de mérite dans cette affaire et qu'il veut tenir dans l'ombre le détective à qui on serait véritablement redevable de ce beau coup de filet de la Sûreté provinciale.

En réalité, dit-on, c'est en travaillant à une tout autre cause, et par pur hasard, qu'on a mis le doigt sur toute l'affaire de Hull. Un détective de la Sûreté provinciale, en enquêtant dans une cause de vol de cuivre, aux Cèdres, aurait obtenu les informations qui ont amené l'arrestation de Donnelly et celle de Boverman, tué à Montréal alors qu'il n'était même pas armé. On ne se gêne pas pour dire également que c'est par excès de zèle qu'on a abattu Boverman, et l'on ajoute que si la descente avait été intelligemment conduite, pas un bandit n'aurait réussi à s'enfuir, comme ce fut le cas dans le guépier de la rue Sherbrooke.

M. Jarguilles, dit-on encore, se glorifie d'avoir arrêté tant de monde parce que cet exploit policier est de nature à relever le prestige de la Sûreté provinciale. En vérité, ce ne serait pas la faute de M. Jarguilles, si "sa" police a opéré un si beau coup de filet, mais bien celle du hasard, et grâce aussi au concours fortuit d'un simple détective qu'on aurait intérêt à laisser dans l'ombre pour ne pas "nuire au prestige du chef".

Accusés de vol de narcotiques

Wilfrid Daigle, qui sort de prison où il a purgé une sentence à la suite du scandale des faux cautionnements au Greffe de la Paix, Eugène Mondello et Germaine LaVoie, comparaissent samedi matin devant le magistrat Jules Desmarais, en Cour de police, pour répondre à l'accusation d'avoir été trouvés en possession de narcotiques, sans autorisation légale à cet effet. Tous ont plaidé non-culpabilité et leur enquête a été fixée au 19 décembre.

Daigle et Mondello sont accusés de s'être introduits de nuit par effraction, le 9 décembre dernier, chez Mowatt & Moore, maison pharmaceutique en gros, et d'y avoir volé des narcotiques, héroïne et morphine, pour une valeur de quelque \$3,000. La femme LaVoie aurait recelé les drogues volées.

Carreri reviendra à Montréal

Les détectives Haney et Marinneau, de la Sûreté provinciale, sont en route pour San-Francisco, où les attend, entre autres mains, Joseph Carreri, qui a tremé dans l'affaire de la Banque d'Hochelaga, alors qu'un employé de la banque, M. Henri Cléroux, a été tué par les bandits.

Carreri, quand il sera ramené à Montréal, subira son procès pour le meurtre de M. Henri Cléroux et pour le vol à main armée du tunnel de la rue Ontario. C'est grâce à ses empreintes digitales qu'on a retracé Carreri, que la police des Etats-Unis a arrêté il y a quelque temps pour une offense relativement insignifiante.

Vol à main armée

Sous la menace d'un revolver, hier soir, vers 11 h. 35, un bandit a volé de \$50 à M. Joseph Lacoste, préposé à la station d'essence située au 432, rue Jean-Talou, pour ensuite ordonner à sa victime de descendre dans la cave, pendant qu'il prenait la fuite.

Le lieutenant Narbonne, attaché au poste de la rue Saint-Dominique, a appris que M. Lacoste était seul dans le bureau quand un jeune homme est entré. L'étranger visiteur a aussitôt pointé son revolver sur M. Lacoste et lui ordonna de lever les mains et de ne pas appeler au secours. M. Lacoste a obéi. Pendant qu'il tenait M. Lacoste sous la menace de son arme, le bandit s'est dirigé vers le tiroir-casse où il a pris de \$50 à \$60. Ensuite il a ordonné à M. Lacoste de descendre dans la cave, pendant qu'il prenait la fuite. Si M. Lacoste n'a pu déclarer à la police comment le bandit s'est enfui, il en a donné un signalement satisfaisant.

La conférence d'Ottawa

Déclaration de MM. King, Taschereau et Perrault

Québec, 16 (C.P.). — M. L.-A. Taschereau est revenu d'Ottawa samedi soir. Le premier ministre n'a quitté la capitale que samedi matin, hier de la conférence se soit terminée vendredi soir. Il avait accepté l'invitation de dîner et de passer la soirée de vendredi avec M. Mackenzie King. "Je suis très satisfait de l'esprit de coopération qui a régné pendant toute la conférence", a déclaré le premier ministre, à son arrivée ici. "Le gouvernement fédéral a consulté les provinces sur tous les problèmes de l'heure. Des décisions seront annoncées sous peu à Ottawa et dans toutes les capitales des provinces, qui aideront au règlement de ces problèmes. Les représentants de la province de Québec ont été très impressionnés de la sympathie de toutes les provinces pour les droits des minorités." M. J.-E. Perrault, ministre de la Voirie, qui accompagnait le premier ministre Taschereau, était de retour samedi soir à Athabaska. M. Perrault est aussi ministre des mines et il a déclaré que le comité des mines de la conférence interprovinciale a fait un excellent travail. "Le gouvernement fédéral s'est entendu avec les provinces pour stabiliser la taxe des mines pour cinq ans", a dit M. Perrault.

Il veut aussi augmenter son service de géologie et aider à la construction de chemins conduisant aux mines.

M. Adélard Godbout est aussi revenu samedi.

M. King

Ottawa, 16 (C.P.). — Parlant de la conférence fédérale-provinciale, M. King s'est dit enchanté. "J'ai, dit-il, je n'ai assisté à une conférence entre les gouvernements fédéral et provinciaux qui fut mieux réussie et plus profitable. L'un des points saillants des entretiens a été le degré de confiance que les ministres des provinces ont manifestée à l'égard de l'administration fédérale.

"Nous avons maintenant devant nous l'exposé complet et exact des problèmes des provinces et les autorités provinciales savent et comprennent nos responsabilités et nos difficultés plus et mieux que jamais.

"Il était impossible, et il ne fallait pas s'y attendre, que la conférence posât des actes concrets et définis. Le mieux à quoi on pouvait s'attendre d'une telle conférence était un libre échange de points de vue et une étude mutuelle des problèmes de chacun. Ce n'est que par des lois que l'on peut faire suite aux décisions prises à la conférence".

Les mesures pour faire suite à ces décisions seront prises aux prochaines sessions des législatures provinciales et du parlement fédéral.

Décès de Mme J.-O. Leroux

Mme J.-O. Leroux, née Blandine Bissonnette, épouse de Dr J.-O. Leroux, médecin-chirurgien, est décédée, hier midi, à l'Hôpital Notre-Dame après quelques semaines de maladie.

Lui survivent: son mari, le Dr J.-O. Leroux; deux fils: MM. Gabriel et Garcia Leroux; cinq filles: Mlles Lucile, Jeannine, Marguerite, Laurence et Noëmi Leroux. Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 8 heures, à l'église Saint-Jean-Berchmans. Le cortège funéraire partira de la demeure de la défunte, 5862, avenue De Lorimier, à 7 heures 45. L'inhumation aura lieu au cimetière de l'Est.

On est prié de ne pas envoyer de fleurs.

S. E. le cardinal Verdier

Cité du Vatican, 16 (A.P.). — Sa Sainteté le Pape a nommé Son Excellence le cardinal Verdier légat papal à Dakar, au Sénégal, aux fêtes missionnaires qui se dérouleront à cet endroit le mois prochain.

Le salaire des employés du port

La réduction de 5 pour 100 des salaires supérieurs à \$1,200 par année des employés de l'administration du port de Montréal s'annule aujourd'hui.

LA RADIO

RADIO-GAZETTE

Lundi, 16 décembre

Radio — Ondes courtes

ROME — 8 p.m. — Un Américain visite Rome. Concert de violoncelle (Paolo Leonori) — Marche Giovinetti — 2RO. 31.1 m. (9.635 kc.).

LONDRES — 7.15 p.m. — Wanted for London. Nouvelle de Graham Sutton — OSC. 31.3 m. (9.580 kc.). QSB. 31.3 m. (9.510 kc.). GSL. 49.1 m. (6.110 kc.). GSA. 49.3 m. (6.050 kc.).

BERLIN — 7.20 p.m. — Folklore et danses d'Allemagne — DJC. 49.8 m. (6.020 kc.).

CARACAS, Venezuela — 9.30 p.m. — Heure des amateurs — YV2RC, 51.7 m. (5.800 kc.).

Radio-Etats-Unis

WEAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles

6.35 p.m., Martha Mears, contralto.

7.30 p.m., L'Education dans les nouvelles.

7.45 p.m., Gould et Sheffer, pianistes.

8.00 p.m., Musique Hammerstein.

8.30 p.m., Concert Firestone, avec Nelson Eddy, baryton, et Margaret Sgamb, soprano; orchestre William Daly — Chanson d'amour napolitaine (Princesse Paz).

Les adieux de Valentin (Faust), de Gounod; Ah, Sweet Mystery of Life (Naughty Marietta); Marche des gnomes, Siboney; You Are Free (duo), (Apple Blossoms); I'll Take You Home Again, Kathleen; Eri Tu (Le bal masqué).

8.00 p.m., A. and P. Gypsies.

9.30 p.m., Grace Moore, du Metropolitan Opera; orchestre Pasternack.

10.00 p.m., Programme Contended.

10.30 p.m., National Radio Forum.

11.30 p.m., Boquet de Magnolias — Choeur.

WJZ — 394.5 mètres — 760 kilocycles

6.35 p.m., The Charlotiers.

7.00 p.m., Concert du dîner.

9.00 p.m., Les minestrels Sincclair.

10.00 p.m., L'Heure Cocou.

10.30 p.m., Concert Armo Iron Mas-

ter — Musique dirigée par Frank Simon — With Honor Crowned, de Ketelby; Ouverture (Le mariage de Figaro), de Mozart; Side Partners, de Clarke; On the Trail (Suite Grand Canyon), de Grofé; Sérénade chinoise, de Herbert; The Purple Pagan, de King.

11.05 p.m., Dorothy Lamour, soprano.

11.15 p.m., Quatuor négre.

"C'est un rendez-vous"

Voici le programme de la prochaine émission de Rendez-Vous, pour le lundi, 16, à 9 heures, aux stations de T.S.F. du réseau national: Péninsule, Miranda, l'orchestre; Aye, aye, Freire, le chœur; Coucou indiscret, Bucalossi, l'orchestre; Ave Maria, Schubert, M. Pierre Iosch, violoniste; Sérénade de Méphisto, de Faust, Gounod, M. Gérard Gélinas, basse; Tindigo, Grofé, l'orchestre; Rumba de Paris, Keyne, M. L. Agostini et M. Chantov; L'Heure exquise, Lehar, le chœur. Chef d'orchestre: M. G. Agostini.

Orchestre Chuhaldin

L'ensemble à cordes que dirige Alexander Chuhaldin, aux studios de Radio-Canada, à Toronto, jouera, le 16, à 9 h. 30, le Concerto en do majeur, no 2, de Bach. Cette pièce fut tout d'abord écrite pour trois cymbales et des cordes mais elle fut dans la suite orchestrée par Lattor, pour violon, violoncelle et basse. C'est ce dernier arrangement que Chuhaldin fera entendre. Le programme de ce concert porte encore la suite miniature d'O'Donnell: Canzonetta, Pizzicato et Caprice.

La veille de Noël, Chuhaldin donnera un concert consacré tout entier à ses propres compositions.

Le roman de M. Geo. de Boucherville

Les artistes dramatiques de Radio-Canada donneront quelques scènes du roman de Georges de Boucherville, "Une de perdue, deux de trouvées", le lundi soir, 16, à 10 heures. C'est une des œuvres les plus connues au Canada français. De Boucherville a fait paraître "Une de perdue, deux de trouvées" dans la Revue cana-

dienne, en 1891 et 1895. C'est dire qu'elle marque, avec les œuvres de Gerin-Lajoie, de Chauveau et de Marmette, les débuts du roman chez nous.

L'auteur situe l'action en Louisiane, au Mexique, aux Antilles et au Canada. C'est une série d'aventures qui se déroulent autour d'une affaire de succession. Il va sans dire que la radio ne peut donner que des fragments de ce roman car il abonde en descriptions de toutes sortes, en situations les plus inattendues qui expliquent sa vogue. Au fait, c'est plus par le fantasme de ses récits que par son style que se recommande cette œuvre.

Syrup Symphonies

Emission Syrup Symphonies, à 8 h., par les postes CFCF, CKAC et CHRC, tableau sous la direction de Rupert Chaplin. Cette semaine, C. Ellis et Gerald Rowan seront les deux interprètes de la pièce intitulée: In Port.

L'orchestre sera sous la direction de M. Edmond Trudel, qui a choisi des pièces françaises pour ce soir.

Mentionons: L'Ecole des Acadiens, ex. de Cydalis et la chevre-pied; Naples au Matin, une réverie, et Sur les rails, scherzo, ex. d'En voyage; Menuet de la première symphonie de Beethoven; Au Cabaret, et Marche hongroise, de la Damnation de Faust.

Radio-causeries de l'U.C.C.

CKAC, 1 h. 45 p.m.: Jeudi, le 19 décembre: M. R. M. Pucet: 8e leçon du cours à domicile: samedi, 21 décembre, à 1 h. 15 p.m. M. J. E. Laforce: La colonisation.

CRCM, 5 h. 45 p.m.: mardi, 17 décembre: Mlle Marguerite Girard: le rôle de la femme dans la formation professionnelle.

Mardi, 17 décembre Les Romanichels

Le poste CRCM présentera, le mardi, 17, à 8 h., son programme des Romanichels. Cette semaine, la roulotte des Romanichels après avoir voyagé huit jours dans "Le Réve" nous arrive enfin à Montréal. Cette roulotte, toute remplie de chansons, frappé "Un bouquet de houx"? Pas d'indiscrétion! "Ne cherchons pas pourquoi". Qu'il nous suffise de savoir que leur musique toujours pimpante sautera, une fois de plus, mettre un peu de douceur et beaucoup de charme entre "Tol, Mol, Nous". Ce programme, qui dirige M. Charles Goulet, se partage entre un chœur de voix mixtes, un orchestre et des discours.

Tribune féminine

Fémina, qui dirige aux postes du secteur français de Radio-Canada, Mme Pierre Chastelain, avec le concours de Mlle Annette Doré, donnera sa prochaine séance le mardi, 17, à 9 h.

Cette nouvelle tribune s'adresse aux Canadiennes françaises et a pour but de faire connaître les œuvres féminines économiques, sociales et artistiques. Son programme consiste en des conférences données par des spécialistes, en un concert instrumental et vocal, en des "réponses à tout", etc.

La prochaine conférence sera Mlle Leonie Laplante, qui parlera de "l'industrie domestique".

LUNDI, 16 DECEMBRE

CRCM — 329.7 mètres — 910 kilocycles

5.00 Musique de concert.

5.30 Les Cavaliers de la Salle.

5.45 Bourses de Montréal et de Toronto.

6.00 Chansonnettes françaises.

6.30 Sunset Silhouettes.

7.00 Orch. Rex Battle.

7.15 Les chansons d'Yvonne Meurant.

7.30 Nouvelles bilingues.

7.45 A quarter to eight.

8.00 Show Shop Songs.

8.30 Ben Kite et son orchestre.

9.00 C'est un rendez-vous, orch. Agostini.

9.30 Ensemble à cordes, sous la direction d'A. Chuhaldin.

10.00 Radio-com: Une de perdue, deux de trouvées.

10.30 Orch. Bisset.

10.45 Radio-Journal bilingue.

CKAC — 411 mètres — 730 kilocycles

4.30 Heure de variétés de Chicago.

4.45 Extraits d'opéra.

5.00 Variétés.

5.00 Les événements sociaux.

5.15 Odette Oigny.

5.30 Le programme du foyer.

6.25 L'heure récréative.

7.00 Heure, nouvelles.

7.05 Le programme universel.

7.15 Le curé de village.

7.30 Programme Langolier.

8.00 Syrup Symphonies.

8.30 Conférence sur nos grandes entreprises.

8.45 Régat artistique.

9.00 Heure.

9.00 Radio-théâtre.

10.00 Orchestre.

10.00 Variétés.

10.30 Commentaires sur la guerre.

10.45 Choeur Manhattan.

11.00 Heure, température.

11.00 Le reporter sportif Molson.

11.05 Nouvelles.

11.15 Orchestre.

11.20 Orchestre.

12.00 Orchestre.

12.30 Orchestre.

1.00 Heure.

CFCF — 500 mètres — 600 kilocycles

4.00 Revue pour les dames.

4.30 La ligue de sécurité de la province.

4.45 Variétés.

7.30 L'éducation dans les nouvelles.

7.45 Gould et Sheffer, pianistes.

8.00 Syrup Symphonies.

8.30 La ligue du progrès civique.

9.00 La ligue du progrès civique.

10.00 Contended Hour.

10.30 National Radio Forum.

11.05 Dernières nouvelles du sport.

11.45 Mésaies de magnolias.

CHLP — 266 mètres — 1120 kilocycles

4.55 Sommaire, heure.

5.30 Méli-mélo.

6.15 Cours de la bourse des mines.

6.30 Radio-annuaire.

7.15 Variétés.

7.30 Heure.

7.45 Les sports.

8.00 Le fantôme du château.

8.30 Chœur.

8.45 Mlle C. Séguin, diseuse.

9.00 Orchestre.

9.30 Les montagnards.

10.00 Programme OR.

10.30 Orchestre, heure.

MARDI, 17 DECEMBRE

CRCM — 329.7 mètres — 910 kilocycles

5.00 Musique de concert.

5.30 Causerie de Mlle Girard, sous les auspices de l'Union catholique des cultivateurs. Sujet: Le rôle de la femme dans la formation professionnelle.

5.45 Cotes des bourses de Montréal et de Toronto.

6.00 Chansonnettes françaises.

6.30 Intermède musical.

6.35 Understanding Opera.

7.00 Orch. Rex Battle.

7.00 Orch. Rex Battle.

7.15 Hélène Morton, soprano, et William Morton, ténor.

7.30 Nouvelles bilingues.

7.45 Hora-d'oeuvres, sous la direction de M. Maurice Dureux.

8.00 Show Time on the Air.

8.30 Concert Packard, avec Lawrence Tibbett, baryton.

9.00 Fémina, sous la direction de Mme Pierre Chastelain. Conférence: Mlle Leonie Laplante.

9.30 Ici Paris, sous la direction de M. André Dureux, ainsi que Mlle Lucienne Delval.

10.00 Au clair de la lune.

10.30 Causerie par M. Lucien Favreau, sous les auspices de la Société canadienne pour l'éducation commerciale.

10.45 Radio-Journal bilingue.

CKAC — 411 mètres — 730 kilocycles

7.58 Sommaire.

8.00 Charlie Chappell et Cie.

ECOUTEZ

Au poste CKAC Montréal

Ce soir lundi 16 décembre

à 8 h. 30

La sixième causerie

du

National Trust Company

LIMITED

225, RUE ST-JACQUES OUEST

MONTREAL

8.15 Chansons françaises.

9.00 Eugie Chli Revue.

9.45 Rambles in rhythm.

9.55 Nouvelles.

10.00 Heure.

10.00 Les musiciens de Montparnasse.

10.15 Entre vous et moi.

10.45 La bourse.

11.00 Service rapide.

11.15 Variétés.

12.00 Heure.

12.00 Heure de la gaieté.

12.45 La bourse.

12.55 Mercuriales des produits laitiers.

1.00 Hall et orchestre.

1.10 Conférencier du Rotary Club.

2.00 Variétés.

2.30 Programme éducatif.

3.00 Town Topics.

4.00 Causerie sur la beauté.

4.15 Quatuor à cordes.

4.30 L'école du doux parler.

4.45 Trois petits mots.

5.00 Heure.

5.00 Les événements sociaux.

5.15 Teatour.

5.30 Le programme du foyer.

6.15 Heure de la valse.

6.25 Heure récréative.

7.00 Heure.

7.00 Nouvelles.

7.05 Chansons françaises.

7.15 Le curé de village.

7.30 Variétés professionnelles.

8.00 Heure provinciale.

9.00 Heure.

9.00 Les vagabonds du piano.

9.15 Thérèse Gagnon, chanteuse.

9.30 Fred Waring.

10.30 Commentaires sur la guerre.

10.45 Variétés.

11.00 Heure, température.

11.00 Le reporter sportif Molson.

11.05 Nouvelles.

11.15 Orchestre.

11.30 Orchestre.

CFCF — 500 mètres — 600 kilocycles

11.45 Historiettes.

11.55 Nouvelles.

1.00 Bourse.

1.30 Délégué du Kiwanis.

2.00 NBC Music Guild.

4.00 Revue pour les dames.

4.30 Concert NBC.

4.45 Variétés.

7.45 Mario Coudé, baryton.

9.00 Syrup Melodies.

9.15 L'éducation commerciale.

10.00 Wendell Hall.

10.30 Les grands faits de l'histoire.

11.00 Dernières nouvelles du sport.

11.45 Récital d'orgue.

CHLP — 266 mètres — 1120 kilocycles

8.25 Sommaire, heure.

8.45 Chansons françaises.

9.00 Le quart d'heure Jasmine.

9.15 Variétés.

9.30 Musique d'orgue.

10.15 Poèmes symphoniques.

11.00 Graphologie.

11.30 Vos valse favorites.

12.00 Heure.

12.00 Heure féminine.

1.00 Heure féminine.

1.30 Mlle L. Bégin.

1.45 Orch. Rex Battle.

2.00 Heure.

4.45 Sommaire.

5.00 Heure.

5.30 Méli-mélo.

5.45 Pour vous plaire.

6.45 Les mines.

6.30 Radio-annuaire.

7.15 Variétés.

7.30 Heure.

7.30 Le théâtre du souvenir.

8.00 Le pianiste du foyer.

8.30 Programme CCR.

9.00 Programme CCR.

9.30 Orchestre.

10.00 The Four Ramblers.

10.30 Programme du studio.

11.00 Heure.

Radio-Montréal LONGUEURS D'ONDES

Longueurs d'ondes des postes, en mètres	Mètres	Kilocycles
Poste		
CRCM	329.7	910
CKAC	411.	730
CFCF	500.	600
CHRC	266.	1,120
CHCO	455.	665
CKOV	222.	1,310
CRCS	200.	1,500
WEAF	348.5	860
WJZ	394.5	760
WGY	319.5	930
WTIC	282.5	1,060
WLWL	272.8	1,100

POSTES DE LA C.C.R.

Provinces maritimes:	Kilocycles
CHNS: Halifax	1050 à 930
CFBN: Fredericton	1030 à 530
CJCB: Sydney	880 à 1240
CHGS: Summerside	1120 à 1500
Québec:	
CRQC: Québec	930 à 1050
CRCS: Chicoutimi	1500 à 830
CKLW: Windsor	840 à 1050
CRNC: Toronto	1630 à 1420
CRCT: Toronto	960 à 840
Provinces de l'Ouest:	
CJCO: Lethbridge	840 à 1230
CPQC: Saskatoon	1230 à 840
CKY: Winnipeg	1630 à 1420
Colombie britannique:	
CKOV: Kelowna	1210 à 960
CPJO: Kamloops	1310 à 880
CJAT: Trail	1100 à 910

Ainsi pense LA PRESSE CANADIENNE de jour en jour

Pour avoir le meilleur

BEURRE

et à meilleur compte

NE MANQUEZ PAS D'ALLER CHEZ

Tousignant Frères

Limitée

ONZE MAGASINS

Il y en a un près de chez vous.

(Pour les adresses des magasins et les prix du marché, lire la "presse mondiale", du "Devoir", le samedi)

DIAMANTS-BOUSQUET

NOUVEAU MODE de VENTE

supprimant frais généraux.

Consultez-nous avant d'acheter; vous avez tout à y gagner.

BOUSQUET ENR'G.

JOAILLIERS-DIAMANTAIRES

3625 rue St-Denis (près Cherrier)

Tél. PL. 2456

GRATIS

Nous allons à domicile vérifier lampes et radios de toutes marques.

P. Landry CH. 6161

3197 ONTARIO EST

Vendeur des nouvelles lampes Radiotrons.

Rhumes — Asthme

Toux — Bronchites

Sirop Villars

— Efficace dans les affections des voies respiratoires — 2 formats: .50 et \$1.00

Voyez votre pharmacien CANADA DRUG CO.

Maison essentiellement canadienne-française.

BIBEAU FRERES

Les bijoutiers connus

Spécialité: réparation d'horloges et montres.

2 magasins sur la même rue

305 et 1257

Sainte-Catherine est

Pour vos FOURRURES

REID

1473, AMHERST — Tél. CH. 3181

La censure à la radio

De l'Action Catholique, numéro du 13 décembre:

Nous n'aimons pas plus les libelles — les vrais libelles — à la radio que dans la presse.

Que la vie privée d'un homme public soit attaquée malicieusement et fausement à la radio ou dans les colonnes du Soleil, c'est fâcheux, et les hommes d'ordre se réjouissent de voir les auteurs de tels libelles poursuivis devant les tribunaux, comme l'est en ce moment le Soleil.

Il est vrai que la censure radio-phonique fédérale arrive un peu mal, dans les circonstances. Il sera très difficile d'empêcher les gens de voir dans cette intervention un fruit mesquin de la solidarité dans le parti.

Durant la campagne provinciale, on a utilisé beaucoup l'argument peu courageux que voici: il faut que les gouvernements fédéral et provincial soient de la même couleur pour s'entendre. Que répondra-t-on à ceux qui trouveront cette entente excessive et qui y verront une planche jetée à des noyés? N'importe, vive la paix! vive l'ordre! La censure est quelque chose d'honnête en soi. Tâchons d'oublier les circonstances qui la rendent un peu odieuse et acceptons la censure comme un bien.

Les commentaires inspirés au Soleil par cette intervention n'en restent pas moins fort discutables. Nous comprenons la joie du Soleil, devant ce bâillonnement de la Radio, dont les heureux indisciplinés, en quelques années seule-

ment, ont fait voir au public combien le Soleil l'avait trompé jusque là. Mais le Soleil n'a cependant pas le droit de tout affirmer.

Lorsqu'il dit que des "exploiteurs" étaient en train de changer un merveilleux instrument de progrès en une espèce de machine infernale, le rédacteur du Soleil ne craint-il pas de parler ainsi de corde dans la maison d'un pendu? C'est manquer de délicatesse ou de prudence.

La presse était-elle aussi "un merveilleux instrument de progrès", et des journaux de parti comme le Soleil en ont fait une véritable "machine infernale", qui trompe le public en rédaction, en nouvelles et — quand rédaction et nouvelles ne suffisent plus — en photographie.

Avec l'argent public, on a intégré la presse dans la machine infernale du mensonge. Il ne faudrait pas que la censure eût le même résultat sur la radio.

Le Soleil "se réjouit avec les amis de l'ordre".

Evidemment, ce journal préfère la bonne compagnie aux tâches honorables.

E. L.

Bilinguisme

Du Droll, d'Ottawa, numéro du 11 décembre, sous les initiales de M. Charles Gautier:

La Banque du Canada publie dans les deux langues ses bilans hebdomadaires et mensuels, mais il a fallu, pour l'obtenir, en faire la demande plusieurs fois. Le dernier numéro de la Gazette du Canada contient plusieurs renseignements

ou avis qui émanent de divers ministères et la plupart ne sont publiés qu'en anglais, tels le bilan annuel des finances publiques, un état mensuel des dépenses et des revenus courants, plusieurs arrêtés de l'exécutif. Toutes ces informations ne devraient-elles pas paraître en français et en anglais, dans la Gazette du Canada? On appelle aussi celle-ci la Gazette Officielle; par conséquent ne conviendrait-il pas que les deux langues officielles y fussent réellement sur le même pied? Poser la question, c'est y répondre. Encore faudrait-il, pour être logique, que le nom français correspondant à The Canada Gazette apparût, en première page de cette publication, à côté du titre anglais. Or, on l'y chercherait vainement: il n'y est pas, ni au frontispice ni ailleurs.

Nous continuons de recevoir, du Bureau des Recherches nationales et du Bureau fédéral du tourisme, des communications importantes, mais rédigées exclusivement en anglais; elles ne nous sont d'aucune utilité pratique. Ces deux départements ne pourraient-ils pas retenir les services d'un traducteur et traiter les journaux français avec la même courtoisie que ceux de langue anglaise?

La Commission des Chemins de fer nous adresse régulièrement ses jugements ou autres documents dans des enveloppes à libellé anglais. De plus, ces documents sont rarement bilingues.

Comment on le voit par ces quelques renseignements, l'organisation de la traduction dans les bureaux de l'administration fédérale est loin d'être terminée.

Editions Jécistes

LE MANUEL

Le Manuel de la J.E.C. vient de paraître.

Deux volumes de plus de 100 pages, qui décrivent l'adaptation du jécisme aux milieux scolaires canadiens. Ils se présentent magnifiquement et constituent une des plus belles éditions encore réalisées au pays.

La première partie: Doctrine, lance un vibrant appel à toute la jeunesse étudiante pour que s'opère une renaissance chrétienne saine, pour qu'un catholicisme vrai, de grand air, remplace le catholicisme officiel, à peine vécu, qui y règne. Tout notre monde étu-

diant devrait lire Doctrine. Et en profiter.

La deuxième brochure, Technique, donne les cadres du mouvement et définit son organisation.

Pour assurer la diffusion du Manuel, la Commission jéciste de l'A.C.J.C. qui l'a édité, l'offre à un prix très accessible.

Car "ce Manuel est à lire", écrit M. Léopold Richer dans le Droll. "Le problème de l'organisation de la jeunesse y est exposé avec clarté. Et tous ceux que la question intéresse y trouveront des réponses aux questions que soulève tout naturellement un mouvement nouveau de cette importance".

Chaque volume: 25 sous franco au Service de Librairie du Devoir, 430, rue Notre-Dame est, Montréal.

TAPIS

H. LALONDE & FRÈRE

4800, AVE. du PARC

Près de l'ave. Mont Royal

les plus grands spécialistes du tapis au Canada

MAISON

BÉRARD

Successeurs de la Cie Royal Silver Plate

Toujours canadienne-française

HA 9948

FABRICANTS DE

Vases sacrés

Experts en Placage d'or et d'argent

Réparations de tous genres

70 CRAIG OUEST

Près terminus des Tramways

Achetez le Purgatif préféré des femmes et des jeunes filles

LA LIMONADE PURGATIVE KINOT

aux sels de VICHY

Purgatif et laxatif très doux et agréable au goût. N'irrite jamais l'intestin.

2 En vente dans les pharmacies 25c

C.-X. TRANCHEMONTAGNE FONDÉE EN 1892 J.-A. BERNIER L.A. 1344

439 ST-SULPICE

C.-X. TRANCHEMONTAGNE & CIE

IMPORTATEURS DE TISSUS ET TOILES

La plus vieille maison canadienne-française à Montréal faisant affaire exclusivement avec les communautés religieuses.

Complets et paletots 17.50 et plus sur mesure

BEAUREGARD & CIE

MANUFACTURIERS-TAILLEURS

7993 St-Denis, coin Gounod

Tél. DU. 5200

"Mrs Luke"

La fameuse MARMELADE

aux nouveaux bas prix

Chez votre épicer ou appelez

J.-M. POIRIER, prop. — WL 5717

LITHINES

de Dr GUSTIN

font économiquement une délicieuse eau de table et de régime très digestive. Recommandées contre les maladies de la peau, du foie, de l'estomac, de la vessie et de l'intestin, rhumatisme, goutte et acide urique.

La qualité du produit comparée aux autres est telle que les LITHINES GUSTIN sont inimitables.

En vente dans toutes les pharmacies.

SOIN DES PIEDS

Spécialité: Chaussures pour pieds malades.

HOULE & BLEAU

4561 est. St-Catherine

Tél. CL. 7987

AM. 2123 CH. 2193

PHARMACIES

PAQUIN WILBRID

Nous livrons: — 10 messagers entièrement à votre service. — Venez ou téléphonez

4500 Papineau 1200 Mt-Royal

coin Mt-Royal coin de Laroche

Où l'on s'habille bien —

Ernest Meunier

Marchand-Tailleur

994, RUE RACHEL (EST)

Téléphone: FR. 9343-9850

ACCESSOIRES DE RADIO

PAYETTE

910 BLEURY

PL. 4858

POUR VOS

VIGNETTES

appelez

PHOTOGRAVURE NATIONALE

5950 CATHERINE OUEST

MARQUETTE

LA PAGE FEMININE

"Vivre en aimant"

Directrice : Germaine BERNIER

A propos de poésie...

"Les jeunes poètes qui attendent" vont bien rire... en apprenant qu'il y a aussi "de jeunes poétesses qui attendent"... Ils ont certainement lu les sages conseils que leur donnait Prisca dans un récent article du 11 décembre. En bons rhétoriciens qui savent raisonner même lorsqu'ils s'amusent à griffonner quelques vers — ils ont reconnu l'équilibre et la justesse de ces remarques et se sont coiffés de la bonne façon. Peut-être gardent-ils rancune à la proposition "en", cause des premiers déboires. Une chose certaine, c'est qu'ils ne verront plus de

"La lune qui se meurt au reflet des étoiles
En l'aube, honteuse, fuit devers
l'immensité."

ou s'ils la voient encore, ils ne nous le diront pas de cette manière.

Qui sait même s'ils ne retourneront pas à la prose plus indulgente. Quant à moi, les poétesses envergures poétiques ne m'ont jamais tentée... jusqu'ici... pour plusieurs raisons. Je faisais de la prose à la façon de M. Jourdain et l'en étais satisfaite, ce qui m'empêchait de faire des progrès. Mais ne voilà-t-il pas que l'autre soir, après avoir lu les conseils de Prisca, je me suis dit :

— Si j'essayais moi aussi de rimier quelque chose ?

Et seule dans ma chambre, je lis d'abord à haute voix une bonne tirade classique : le sonnet d'Athalie !

"C'était pendant l'horreur d'une
profonde nuit,
Ma mère Jézabel devant moi s'est
montrée
Comme au jour de sa mort, pom-
peusement parée.
Les malheurs n'avaient point
abattu sa fierté."

Et je continue ainsi jusqu'à la fin. Comme le recommande Prisca, je tâche de saisir le rythme et d'habituer mon oreille à l'harmonie de ces mots choisis, puis... la plume en l'air, j'attends l'inspiration. Il faut croire que le n'ai pas le don requis, car non seulement l'inspiration ne vient pas, mais le sujet de "mon poème" ne se présente même pas à mon esprit. Cet affreux sonnet ne me fait penser qu'aux dernières élections provinciales. Si j'essayais d'imiter les beaux vers que je viens de lire ?

"C'était après l'effervescence
d'une fameuse élection.
Duplessis et Gouin devant Tasche-
reau sont demeurés,
Comme au jour de leur union,
[sérieusement argumentés.
Leur force a d'abord conquis
[quarante-deux comtés.
Quelques-uns disent qu'ils se
[sont bien leurrés ;
Mais eux n'en croient rien ; ils
[veulent la perfection
Et s'occupent activement d'un
[certain recomptage
bien de prêter
l'oreille au chantage.
Vous verrez qu'ils renverseront
[bientôt le régime
Grâce aux résultats de leur ma-
[riage légitime."

Ouf ! Convenez que la poésie est dure pour les débutantes, même quand il ne s'agit pas de sonnets. Mes vers sont alignés, mais si j'avais su mesurer les pieds des premiers surtout, ils pourraient peut-être atteindre — comme Duplessis et Gouin — plus de perfection ! J'ai voulu mettre de la politique en poésie quand je sais bien qu'il n'y a pourtant rien de poétique dans la politique.

Prisca a raison. Il faut beaucoup d'entraînement pour écrire de beaux vers. Gardons-nous, "jeunes poètes et jeunes poétesses qui attendent", gardons-nous de revenir à "la lune qui meurt au reflet des étoiles"... mais gardons-nous aussi de poétiser les élections provinciales !

LUCIE

Outremont, décembre 1935.

Avez-vous besoin de bons livres ?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

40. (Suite et fin)

Les lettres de Mansour manquaient tout à coup. Tout d'abord on ne s'inquiéta pas : il arrivait si fréquemment que la poste restait muette pendant deux et trois semaines ! Au bout d'un mois, aucune nouvelle n'était venue encore. Alors Pitt-Aval et Lautrec firent faire des démarches par les bureaux de la Croix-Rouge et par ceux d'une agence catholique similaire, établie à Genève. Sans succès, hélas ! Mansour à son corps était porté comme disparu.

Ce fut un deuil pour toutes ces âmes qui gardaient le souvenir de l'ami constant, loyal et désinté-

ressé, du père adoptif tendrement attaché, du grand cœur généreux qu'avait été Philippe Mansour. Pitt-Aval ne se consolait pas de l'avoir perdu alors qu'il l'avait à peine retrouvé ; René et Elisabeth avaient un chagrin que les jours, en passant, ne réussissaient pas à atténuer, et la jeune femme se rapprochait le plus souvent possible de son père pour parler de l'absent.

— Vois-tu, père, disait-elle, il nous manque comme un membre coupé manqué à un corps. M. Mansour me semblait faire partie intégrante de René. Je les ai connus ensemble, ensemble ils m'ont assistés, conseillés, soutenus quand tu étais malade. Pour moi l'un

complétait l'autre. M. Mansour était pour sa part le sûr appui, il m'apportait la force en même temps que la sécurité.

— Tu l'aimais comme un père, alors, et peut-être avait-il un peu pris ma place déjà ? questionna Pierre Pitt-Aval, mi-souriant, mi-inquiet.

— Oh ! non ! fit vivement Elisabeth en se rapprochant de son père. J'ai pour toi un respect, un attachement que je n'ai jamais ressentis pour notre ami. Mes sentiments pour toi sont à la fois plus intimes et plus forts. Songe à ce que nous avons si longtemps, si exclusivement été l'un pour l'autre... Je ne me vois pas existant sans toi. C'est un peu de cette façon que M. Mansour me semblait faire partie de René. J'ai de la peine à ne plus le voir doubler de sa forte personnalité la personnalité si attachante et si noble de mon mari... Ah ! s'il pouvait donc nous revenir !

Le jeune ménage s'installa chez Philippe Mansour. Il en avait le droit, car l'adoption légale de René

restes encore majestueux de la forêt de l'Ardenne ; il m'apprenait à discerner les essences, à reconnaître l'âge des arbres, à mesurer l'âge de leur volume et leur valeur ; ou bien, il me montrait les herbes nuisibles ou salutaires ; il m'enseignait la façon de distinguer sous bois les points cardinaux par l'examen de l'écorce des arbres, la mousse étant toujours du côté du couchant ; il disait comment on se retrouve dans les bois en suivant la direction des pentes. Plus tard, je portai son carter ; mes petites jambes suivaient énergiquement ses grandes enjambées et mon dos pliait sous le fardeau croissant des victimes.

Il lâchait dans la forêt ses trois chiens bassets, dont les abois étaient si différents ; selon qu'ils étaient graves ou percants, il reconnaissait la nature du gibier et toujours il savait prendre l'affût au bon endroit. Ou bien, c'était la chasse en plaine avec les longues randonnées pour "travailler" un lièvre ou une compagnie de perdreaux. Et cela durant des journées entières avec un quignon de pain dans la poche, sans qu'il fût permis de connaître la fatigue ni d'ouïr le carter, car "on ne parle pas quand on chasse". Mon compagnon se servait encore du fusil à laquette ; malgré le temps qu'il fallait pour charger l'arme, il était toujours prêt, et c'était par vingt ou trente pièces que se comptait son butin dans les journées ordinaires. Bien entendu, il me fit l'arme à la main quand je fus arrivée à l'âge de seize ans, et j'ai suivi la tradition jusqu'à la guerre de 1914 qui a pendu mon fusil au croc, — peut-être pour toujours.

Quand la chasse était fermée, les courses à pied étaient remplacées par des voyages en cabriolet. J'étais encore son fidèle compagnon de route. On partait pour Marle, pour Saint-Quentin, pour Vervins, pour Laon. Les affaires ou les visites nous conduisaient sur tous les chemins de la Thiérache ou de la Picardie, et il fallait encore se taire ; car "on ne parle pas quand on conduit un cheval". Mais l'éducation des choses et de la vie se faisait en moi et entraînait, si j'ose dire, rien que par le silence et par mes yeux grands ouverts.

J'appris le cheval comme j'avais appris les champs et les bois ; on arrêtait aux auberges ; on donnait un pécuniaire, on prenait le pas à la Cailleuse, le bois de Marfontaine

ne, restes encore majestueux de la forêt de l'Ardenne ; il m'apprenait à discerner les essences, à reconnaître l'âge des arbres, à mesurer l'âge de leur volume et leur valeur ; ou bien, il me montrait les herbes nuisibles ou salutaires ; il m'enseignait la façon de distinguer sous bois les points cardinaux par l'examen de l'écorce des arbres, la mousse étant toujours du côté du couchant ; il disait comment on se retrouve dans les bois en suivant la direction des pentes. Plus tard, je portai son carter ; mes petites jambes suivaient énergiquement ses grandes enjambées et mon dos pliait sous le fardeau croissant des victimes.

Elles aspirèrent à la garder chrétienne et à la rendre apôtre.

La minute gaie
CHEZ LE DENTISTE

L'opérateur au petit garçon qui tremble de tous ses membres — Voyons, mon petit ami, n'ayez pas peur. Je vous arracherai votre dent sans douleur.

Le petit garçon — Oh ! Monsieur, vous ne pourriez pas plutôt m'arracher la douleur sans la dent ?

HISTOIRE NATURELLE

— Que savez-vous de la morue ? — M'sieur, c'est un gros poisson avec la queue duquel ont fait des habits de cérémonie.

CHEZ LE COIFFEUR

Le client — Ah ! ça, pourquoi me racontez-vous toujours des histoires horribles, de scènes de crime ?

Le coiffeur — Cela fait dresser les cheveux sur la tête et le travail devient plus facile.

Faits et glanes

On raconte que les Gaulois, plus convaincus de l'immortalité de l'âme que renseignés sur la vie de l'au-delà, se préparaient de l'argent remboursable dans l'autre monde.

Combien de créanciers d'aujourd'hui aimeraient à avoir l'éternité pour se faire payer... et n'en auraient pas de trop !

Le comte de Tessé était premier écuyer de la reine Marie Leczinska.

ka. Celle-ci l'estimait beaucoup, ce qui ne l'empêchait pas de s'amuser souvent de la simplicité de son esprit. Un soir qu'il avait été question des vertus militaires de la noblesse française, Marie Leczinska dit au comte de Tessé :

— Et vous, Monsieur, pouvez-vous me certifier que toute votre maison s'est distinguée dans la carrière des armes ?

— Madame, répondit de Tessé, convaincu, nous avons tous été tués au service de nos maîtres !

— Je suis très heureuse, dit la reine, que vous soyez resté pour me le dire !

La fable antique représentait l'Occasion sous les traits d'un personnage absolument chauve, mais ayant une touffe de cheveux sur le devant de la tête ; de là l'expression courante : "Il faut saisir l'occasion aux cheveux".

Une deuxième édition de "Miettes de bonheur"

Ils sont nombreux chez nous "ceux capables de croire, d'aimer, qui n'ont pas fermé leur cœur à la vie, abdiqué leur part de bonheur".

En moins de sept mois, ils ont enlevé les deux mille cinq cents exemplaires de la première édition de Miettes de Bonheur par Henri Joliet.

Une deuxième édition est présentement sous presse. Elle sera tirée à trois mille exemplaires.

Cette deuxième édition de Miettes de Bonheur contiendra les témoignages de Son Eminence le Cardinal Villeneuve, LL. EE. NN. SS. Gauthier, Forbes, Forget, des TT. RR. PP. F.-M. Roberge, supérieur général des C.S.V., Marie-André Dieux, V. Lelièvre, O.M.I., Louis Lachance, O.P., professeur au Collège Dominicain d'Ottawa, Raymond-M. Voyer, O.P., professeur de philosophie à l'Université de Montréal, M. l'abbé Ph. Perrier, M.M. le Chevalier Emile Grothé, vice-maître Suprême du 4e Degré des Chevaliers de Colomb, Paul-A. Lionel Bernard, le père du vénéral "Petit Jacques", Victor Barrette, rédacteur au Droit d'Ottawa, et quelques autres.

Miettes de Bonheur sont en vente chez les libraires ou à l'Institut Joliet, 1410 rue Stanley, Chambre 320, Montréal, au prix de \$1.00 franco.

Les nouvelles féminines

Ecoles Ménagères Provinciales

LE, 461, rue Sherbrooke est
Mardi, le 17 décembre, à 2 heures p.m., démonstration culinaire du dîner de Noël :

Pamplemousse glacé à la menthe
Bouillon royal
Vol-au-vent aux ris de veau
Dinde farcie aux champignons
Pommes de terre marguery
Betteraves et choux de Bruxelles au beurre
Salade Poinçiana
Gâteau de Noël
Parfait aux pistaches et aux cerises
Amandes sautées, pastilles de menthe

Une table sera dressée avec explications concernant l'ordre des différents services.

A St-Irénée

Partie de cartes, au profit des œuvres paroissiales, mercredi, le 18 décembre, à 2 h. 30 de l'après-midi, au sous-sol de l'église Saint-Irénée, 3030, Delisle, sous le patronage de M. le curé Bellerose.

Prix de présence, plusieurs jolis prix aux gagnants.

Retraite fermée

Au Foyer Sainte-Claire, 5045, Saint-Dominique, Montréal, tél. Dollard 8026, aura lieu, du 20 au 24 janvier 1936, une retraite fermée pour dames et demoiselles, organisée par la fraternité Notre-Dame des Anges, les dames et demoiselles non tertiaires sont également invitées à y prendre part. Pour renseignements et inscriptions, s'adresser à Mme Thomas Bérubé, 329, 3e avenue, Verdun, tél. York 6689.

Avons-nous une littérature ?

Dans la préface de ses Boules de Neige, qu'il vient de publier, M. Louvigny de Montigny reprend cette question que l'on se pose périodiquement, et il y répond d'une façon qui lui semble brutale, mais qui ne laisse certainement pas d'être piquante. Les Canadiens qui s'intéressent au sort de notre littérature, et qui sont parfois portés à reconnaître la pénurie, devraient lire l'exposé que M. de Montigny, avec une expérience manifeste, fait de la situation des auteurs au Canada. Cet exposé explique bien des choses qui paraissent inexplicables au premier venu.

Et puis enfin, certain soir, au moment où ceux-ci venaient de s'asseoir côte à côte pour prendre leur repas, Philippe Mansour entra aussi vivant, aussi alerte que jadis s'écriant d'une voix forte et gale :

— Vous m'avez fait promettre de revenir, Elisabeth ; voyez, je remplis mon serment et, ma foi, je trouve que c'est bien bon de se retrouver !

Il étendit ses bras pour accueillir à la fois ses enfants et les remercia sur tous les deux...

Philippe Mansour, fait prisonnier il y avait bien des mois, avait été emmené à la frontière russe. Comme il avait, suivant l'expression consacrée, "recu les gaz", il avait obtenu, à force d'insistance, qu'on le portât sur la liste de ceux qui devaient être internés en Suisse. Ce devait être pour lui, — et pour cause, — la libération pure et simple ; mais son tour avait été lent à venir ; il avait lancé des lettres à tout hasard jusqu'au jour où, comprenant que c'était inutile, il avait renoncé.

— Enfin, dit-il, en concluant, me

voici ; je vous retrouve heureux, bien portants et...

— Et nous vous offrons, comme cadeau de bienvenue, deux petits-fils à la fois, dit René Lautrec, qui s'était absenté une seconde et revenait avec les jumeaux sur les bras. Voici votre filleul.

— Je les aimerai tous les deux autant, répondit Mansour, puisqu'ils sont tous les deux les enfants et que le second est le filleul de mon ami Pierre.

Les Pitt-Aval, appelés par téléphone, arrivaient en ce moment ; ce fut le renforcement de la joie de tous.

— Mon vieux Mansour, dit Pierre, tu ne sauras jamais à quel point tu es notre centre à tous, et combien, sans toi, nous étions désaxés.

Elisabeth résuma la situation d'un mot qui alla à l'âme du "revenant".

— A présent, dit-elle, c'est le bonheur sans ombre.

THEO D'AMBLENY

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est, à Montréal, par "l'Imprimerie Populaire" (à responsabilité limitée), éditrice-proprétaire : Georges Fautrier, directeur-gérant.

CHEZ EATON

Donnez-lui quelque chose qu'il puisse porter !

Chemises Eatonia

Dessins et coloris nouveaux, récemment arrivés, rendent plus intéressante que jamais notre collection pour les Fêtes ! Broad-cloth de coton anglais, rétréci "Rigmel". Col à même et deux faux cols souples, empiés ou à languettes. Encolures 13 1/2 à 17 dans le lot.



CHACUNE

2.00

Au rez-de-chaussée, rue Ste-Catherine.

T. EATON CO. LIMITED
DE MONTREAL

VOUS POUVEZ OBTENIR DU

POISSON FRAIS-DÉLICIEUX

LE POISSON HATTON

"Le Choix de la Pêche"

LA COMPAGNIE HATTON - ÉTABLIE EN 1874



LIVRES D'ETRENNES

Contes par Marie de Castries. Voici de gracieux contes de fées, des histoires touchantes, émouvantes ou humoristiques, charmantes de poésie, où se révèle la délicieuse fantaisie d'une jeune fille.

LES TROIS OIES DE DOROTHEE — LA CHASSE DU PRINCE HUBERTIN — LA FEE AUX DOIGTS — HISTOIRE D'UNE MELODIE — LA BELLE BRISE — LE PETIT COLIFICHET

Les six contes, sous étui 65s franco
Au comptoir 60s

ALBUMS JOYEUX

Petits albums, format 5 1/2 x 8, illustrations en couleurs .12s franco — Au comptoir .10s

BOB, BOBETTE ET BOBBY
LE BON PATAUD
LE CHAT BOTTE
LES CHOUX A LA CREME
UNE PETITE FOURMI

LES MESAVENTURES DE MINET
MES POUPÉES
LE PERE NOEL
LE PETIT POUCE
POUM, POUPOUTE et LOULOU

Petits albums, format 6 1/4 x 9 1/2, illustrations en couleurs .18s franco — Au comptoir .15s

LA BELLE AU BOIS DORMANT
DORMANT
LES MALHEURS DE SOPHIE

LE PETIT CHAPERON ROUGE
TROIS PETITS GOURMANDS

ALBUMS, format 9 1/2 x 12, illustrations en couleurs .30s franco — Au comptoir .25s

ALI-BABA
BARON DE CRAC
BELLE AU BOIS DORMANT
CENDRILLON
LE CHAT BOTTE
LE PETIT CHAPERON ROUGE
LE PETIT POUCE
GULLIVER CHEZ LES GEANTS
GULLIVER A LILLIPUT
RIQUET A LA HOUPPE
ROBINSON CRUSOE

LE DEFILE DE LA VICTOIRE — 1919
NAPOLEON LOUIS XIV
JEANNE D'ARC
JOFFRE, FOCH et PETAIN
VERCINGETORIX
L'ALPHABET DE MES PETITS AMIS
A. B. C.
LA BASSE-COUR ALPHABET.

(Des listes nouvelles paraîtront tous les jours)

Service de Librairie du Devoir

430 NOTRE-DAME EST — MONTREAL

Avec les deux pièces qui suivent cette préface ("Je vous aime", lever de rideau qui peut être avantageusement interprété dans un salon, et "Les Boules de neige", comédie en trois actes, qui peut intéresser un auditoire de cercles d'amateurs aussi bien que les auditoires les plus difficiles), le nouvel ouvrage de M. de Montigny se fait à bon droit remarquer dans la production littéraire de l'année et se recommande aux connaisseurs.

En vente au service de Librairie du Devoir, à \$1.00 l'exemplaire, sur papier Antique teinté.

Feuilleton du "Devoir"

UN CARACTÈRE

par THEO D'AMBLENY

40.

(Suite et fin)

Les lettres de Mansour manquaient tout à coup. Tout d'abord on ne s'inquiéta pas : il arrivait si fréquemment que la poste restait muette pendant deux et trois semaines ! Au bout d'un mois, aucune nouvelle n'était venue encore. Alors Pitt-Aval et Lautrec firent faire des démarches par les bureaux de la Croix-Rouge et par ceux d'une agence catholique similaire, établie à Genève. Sans succès, hélas ! Mansour à son corps était porté comme disparu.

Ce fut un deuil pour toutes ces âmes qui gardaient le souvenir de l'ami constant, loyal et désinté-

ressé, du père adoptif tendrement attaché, du grand cœur généreux qu'avait été Philippe Mansour. Pitt-Aval ne se consolait pas de l'avoir perdu alors qu'il l'avait à peine retrouvé ; René et Elisabeth avaient un chagrin que les jours, en passant, ne réussissaient pas à atténuer, et la jeune femme se rapprochait le plus souvent possible de son père pour parler de l'absent.

— Vois-tu, père, disait-elle, il nous manque comme un membre coupé manqué à un corps. M. Mansour me semblait faire partie intégrante de René. Je les ai connus ensemble, ensemble ils m'ont assistés, conseillés, soutenus quand tu étais malade. Pour moi l'un

complétait l'autre. M. Mansour était pour sa part le sûr appui, il m'apportait la force en même temps que la sécurité.

— Tu l'aimais comme un père, alors, et peut-être avait-il un peu pris ma place déjà ? questionna Pierre Pitt-Aval, mi-souriant, mi-inquiet.

— Oh ! non ! fit vivement Elisabeth en se rapprochant de son père. J'ai pour toi un respect, un attachement que je n'ai jamais ressentis pour notre ami. Mes sentiments pour toi sont à la fois plus intimes et plus forts. Songe à ce que nous avons si longtemps, si exclusivement été l'un pour l'autre... Je ne me vois pas existant sans toi. C'est un peu de cette façon que M. Mansour me semblait faire partie de René. J'ai de la peine à ne plus le voir doubler de sa forte personnalité la personnalité si attachante et si noble de mon mari... Ah ! s'il pouvait donc nous revenir !

Le jeune ménage s'installa chez Philippe Mansour. Il en avait le droit, car l'adoption légale de René

restes encore majestueux de la forêt de l'Ardenne ; il m'apprenait à discerner les essences, à reconnaître l'âge des arbres, à mesurer l'âge de leur volume et leur valeur ; ou bien, il me montrait les herbes nuisibles ou salutaires ; il m'enseignait la façon de distinguer sous bois les points cardinaux par l'examen de l'écorce des arbres, la mousse étant toujours du côté du couchant ; il disait comment on se retrouve dans les bois en suivant la direction des pentes. Plus tard, je portai son carter ; mes petites jambes suivaient énergiquement ses grandes enjambées et mon dos pliait sous le fardeau croissant des victimes.

Elles aspirèrent à la garder chrétienne et à la rendre apôtre.

La minute gaie
CHEZ LE DENTISTE

L'opérateur au petit garçon qui tremble de tous ses membres — Voyons, mon petit ami, n'ayez pas peur. Je vous arracherai votre dent sans douleur.

Le petit garçon — Oh ! Monsieur, vous ne pourriez pas plutôt m'arracher la douleur sans la dent ?

HISTOIRE NATURELLE

— Que savez-vous de la morue ? — M'sieur, c'est un gros poisson avec la queue duquel ont fait des habits de cérémonie.

CHEZ LE COIFFEUR

Le client — Ah ! ça, pourquoi me racontez-vous toujours des histoires horribles, de scènes de crime ?

Le coiffeur — Cela fait dresser les cheveux sur la tête et le travail devient plus facile.

Faits et glanes

On raconte que les Gaulois, plus convaincus de l'immortalité de l'âme que renseignés sur la vie de l'au-delà, se préparaient de l'argent remboursable dans l'autre monde.

Combien de créanciers d'aujourd'hui aimeraient à avoir l'éternité pour se faire payer... et n'en auraient pas de trop !

Le comte de Tessé était premier écuyer de la reine Marie Leczinska.

ka. Celle-ci l'estimait beaucoup, ce qui ne l'empêchait pas de s'amuser souvent de la simplicité de son esprit. Un soir qu'il avait été question des vertus militaires de la noblesse française, Marie Leczinska dit au comte de Tessé :

— Et vous, Monsieur, pouvez-vous me certifier que toute votre maison s'est distinguée dans la carrière des armes ?

— Madame, répondit de Tessé, convaincu, nous avons tous été tués au service de nos maîtres !

— Je suis très heureuse, dit la reine, que vous soyez resté pour me le dire !

La fable antique représentait l'Occasion sous les traits d'un personnage absolument chauve, mais ayant une touffe de cheveux sur le devant de la tête ; de là l'expression courante : "Il faut saisir l'occasion aux cheveux".

Une deuxième édition de "Miettes de bonheur"

Ils sont nombreux chez nous "ceux capables de croire, d'aimer, qui n'ont pas fermé leur cœur à la vie, abdiqué leur part de bonheur".

En moins de sept mois, ils ont enlevé les deux mille cinq cents exemplaires de la première édition de Miettes de Bonheur par Henri Joliet.

Une deuxième édition est présentement sous presse. Elle sera tirée à trois mille exemplaires.

Cette deuxième édition de Miettes de Bonheur contiendra les témoignages de Son Eminence le Cardinal Villeneuve, LL. EE. NN. SS. Gauthier, Forbes, Forget, des TT. RR. PP. F.-M. Roberge, supérieur général des C.S.V., Marie-André Dieux, V. Lelièvre, O.M.I., Louis Lachance, O.P., professeur au Collège Dominicain d'Ottawa, Raymond-M. Voyer, O.P., professeur de philosophie à l'Université de Montréal, M. l'abbé Ph. Perrier, M.M. le Chevalier Emile Grothé, vice-maître Suprême du 4e Degré des Chevaliers de Colomb, Paul-A. Lionel Bernard, le père du vénéral "Petit Jacques", Victor Barrette, rédacteur au Droit d'Ottawa, et quelques autres.

Miettes de Bonheur sont en vente chez les libraires ou à l'Institut Joliet, 1410 rue Stanley, Chambre 320, Montréal, au prix de \$1.00 franco.

Les nouvelles féminines

Ecoles Ménagères Provinciales

LE, 461, rue Sherbrooke est
Mardi, le 17 décembre, à 2 heures p.m., démonstration culinaire du dîner de Noël :

Pamplemousse glacé à la menthe
B

4 jours et visites... \$90. Tél. HArbour 1241
ASSURANCES - CHEQUES - PASSEPORTS

Les journaux

"Pourquoi est-ce qu'ils ne sont pas mieux faits?"

M. Georges Pelletier expose le sujet et répond à cette question, au "Cercle Universitaire"

M. Georges Pelletier, directeur du *Devoir*, était samedi soir l'hôte d'honneur au dîner-causerie du Cercle Universitaire. M. Pelletier a répondu à cette question qui servait de titre à sa causerie: Pourquoi nos journaux ne sont-ils pas mieux faits?

M. le docteur Aldé Ethis, président du Cercle, a présenté le conférencier à un auditoire qui le connaissait bien, car M. Pelletier est secrétaire-honoraire du Cercle depuis 1920. M. Léon Lorrain, professeur à l'École des hautes études commerciales, directeur de la publicité à la Banque Canadienne Nationale et ancien journaliste, a remercié le conférencier.

On trouvera plus bas un résumé substantiel de la causerie de notre directeur, et l'allocation de M. Ethis. Vu l'abondance des comptes rendus politiques aujourd'hui nous publierons demain le texte de l'allocation de M. Lorrain.

M. ETHIER

AI-je besoin de vous présenter le conférencier de ce soir, notre hôte d'honneur à ce dîner-causerie, M. Georges Pelletier, avocat, secrétaire du Cercle Universitaire de Montréal, professeur à l'École des Sciences sociales, économiques et politiques (section du journalisme), à l'Université de Montréal?

M. Pelletier, journaliste et directeur du *Devoir*, où il succède à M. Henri Bourassa, jouit aujourd'hui d'une réputation reconnue tant à l'étranger qu'au Canada dans la direction du journal à articles de fond.

C'est toujours avec plaisir que nous lisons dans le journal qu'il dirige les articles dont il est le signataire.

Son expérience, acquise au cours de sa longue carrière, le qualifie hautement pour nous exposer ici, ce soir, les raisons "Pourquoi nos journaux ne sont-ils pas mieux faits?"

Je remercie M. Pelletier qui, malgré ses multiples occupations de chaque jour, a bien voulu venir nous entretenir d'une question qui ne manquera pas d'intéresser son auditoire.

Au nom des membres du Cercle Universitaire et au mien, que madame Pelletier me permette de lui présenter nos hommages et de le remercier de nous honorer de sa présence.

La causerie de M. Pelletier

M. Pelletier constate d'abord que le plus en plus, dans nos milieux cultivés, on se demande pourquoi nos quotidiens n'ont pas en général une meilleure tenue, une tenue comme celle de la presse française d'outre-mer, par exemple. Cette question se pose surtout pour ce qui est de la langue de nos journaux canadiens-français, soit de grande information, soit de type mixte, c'est-à-dire journaux d'information modérée, qui font une part à l'information et une autre aux commentaires.

Le conférencier se défend de vouloir plaider la cause des journalistes, non plus que d'excuser la qualité de leur langue. Il ne veut que signaler certains aspects du journal contemporain de chez nous, qui permettront de comprendre pourquoi un quotidien ne peut jamais être un chef-d'œuvre et pourquoi c'est exceptionnellement qu'un journaliste peut être grand écrivain s'il passe toute sa vie dans le journalisme.

Après avoir cité à son auditoire des textes cocasses cueillis dans nos journaux et ajouté que si la presse française d'outre-mer a une meilleure tenue que la nôtre — nos

journalistes d'ici sont les premiers à le reconnaître — dit M. Pelletier, elle publie néanmoins sa part elle aussi de coq-à-l'âne, de contresens, de quiproquos et de textes hilarants. Il en cite de nombreux exemples. Le conférencier note que tout cela dépend en grande partie de la précipitation obligatoire avec laquelle se font les journaux ou que ce soit. Il énumère et analyse certaines causes multiples de fautes et d'erreurs que commettent nos quotidiens. Il classe aux premiers rangs la hâte avec laquelle il faut les faire et chez nous, en sus de cette hâte, le contact continu avec l'élément de langue anglaise, l'utilisation obligatoire et fréquente de dépêches et de textes d'origine anglaise ou américaine, et aussi le manque de préparation au journalisme d'un certain nombre de ceux qui travaillent dans les journaux.

Pourquoi il faut faire vite

L'essence d'un journal, et surtout du journal à nouvelles, volumineux, c'est de se faire vite. Qui fait vite, fait-il souvent bien? Il peut bâtir apparemment grand, important même; mais quel soin peut-il apporter aux détails? A plus forte raison ne peut-il à peu près jamais faire très bien. Or le quotidien du temps présent se fait, non pas au triple galop, comme au temps des chevaux — ce serait la lenteur même, aujourd'hui — mais à l'allure où filent trains, autos, avions. Il doit être, il est de son époque. S'il n'y a pas la folie de la vitesse, il y est obligé. Aller exécuter un chef-d'œuvre à la hâte, et puis vous communiquez aux journalistes votre méthode de travail...

La course régulière, constante du journal, on la peut résumer dans cette formule graphique: Vite d'abord; vite et mal, souvent; vite et convenablement, assez souvent; vite et bien, rarement; vite et parfaitement, jamais; surtout et d'abord vite, vite, toujours plus vite.

Voyons et disons les choses telles qu'elles sont. A sept heures du matin, le journal que vous lisez ce soir n'existe pas. A deux heures de l'après-midi, souvent même plus tôt, il vous apportait dans ses vingt pages — quel quotidien de chez nous qui veut être tout à fait à la page a moins que 20 pages? — soit, à 8 colonnes la page, 160 colonnes de texte, c'est-à-dire à 300 lignes à la colonne, 48,000 lignes, soit, à 5 mots la ligne, environ 240,000 mots petit texte. Rédacteurs et journalistes ont dû écrire cela en toute hâte, de sept heures à midi, par rapides tranches; après quoi, de midi à une heure ou une heure et demie, ils n'ont plus griffonné que les dernières informations. Il a fallu composer, corriger, mettre en page, élicher, mettre sous presse, imprimer tout cela à vingt, quarante, cent mille exemplaires même, avant trois heures de l'après-midi, et expédier cela en vitesse aux quatre coins de la province, des avant quatre heures. Pour ne pas ralentir la marche chronométrée du journal, il a été essentiel que journalistes et rédacteurs précipitassent leur rédaction. Ainsi, en cinq ou six heures au maximum, ils ont dû bâtir sur cent sujets différents l'équivalent d'un volume de 450 à 500 pages, sans répétitions pour la peine, ils ont dû ajouter à tout cela des titres, des sous-titres, des chapéaux et des manchettes, agencer cette ma-

tière d'accord avec la maquette établie par le secrétaire de la rédaction, etc. Soyons de bon compte: déduisons de ce volume 100 ou 150 pages, équivalent de la publicité payante préparée par des rédacteurs spéciaux, composée simultanément avec le reste du quotidien par les typographes et qui a fallu disposer à côté du texte au fur et à mesure que celui-ci sortait de la linotype. Du volume de 450 à 500 pages, ainsi fabriqué en quelques heures, il en reste pour les rédacteurs les deux tiers ou les trois cinquièmes qu'ils ont dû trouver, écrire — je ne dis pas imaginer, inventer; car, règle générale, les journalistes n'imaginent rien, ils travaillent sur des faits, des événements, des informations reçues de l'extérieur et qu'ils doivent raconter, préparer, filtrer, traduire ou commenter, livrant la matière à composer toute prête aux linotypistes, au fur et à mesure que passent les minutes, et feuillet par feuillet, tronçon de phrase par tronçon de phrase, si l'on peut dire. Ce n'est pas un moindre journaliste que Louis Veilliot qui, dans un moment de découragement — il n'écrivait pourtant pas dans un journal à nouvelles, il ne connaissait que la feuille d'opinion à quatre pages composée tranquillement à la main — disait: "Je ne fais rien de ce que je voudrais faire, et rien à mon gré. Je ne sais pas s'il y eut jamais de vocation d'écrire à la fois plus amplement satisfait et plus cruellement contrarié. Que de fois j'ai aspiré à être délivré de cet horrible poids du journalisme! Toute la vie, j'ai vu ce spectre qui m'a empêché de me relire, qui m'a condamné au décousu, à la répétition, à l'enflure. Je le verrai toute ma vie. Une mère condamnée à ne jamais débarrasser ses enfants, à ne jamais ajuster, ni recoudre leurs habits, voilà mon image."

Or, Louis Veilliot était un maître écrivain, classé par Jules Lemaitre au rang des cinq ou six grands prosateurs français du XIXe siècle. Il est l'exception dans le domaine où nous travaillons, hâtelants, pressés par la machine, le sans-fil, la hâte du public à lire les journaux contre lesquels il maugrée tous les jours, mais qu'il exige, encore tout humides, d'encre grasse.

Critique facile, art difficile

S'il travaille dans l'atmosphère tendue et trépidante d'un atelier de journal à nouvelles, ou de type mixte, d'informations modérées, l'oreille battue des presses grondantes, des linotypes cliquetantes, de la mitraille des télétypes (claviers recevant automatiquement les dépêches et les imprimant), parmi la bousculade, le va-et-vient, le sonnerie des téléphones, le répitement des appareils de tout genre, comment le journaliste contemporain peut-il faire très bien et même bien ce qu'il faut, écrire correctement tout ce qu'il rédige? Il rédige le mieux qu'il peut, dans le peu de temps dont il dispose, dérangé, interrompu, distrait dans son travail par les sorties nécessaires, les allées et venues indispensables, par les fâcheux, même amis, par les solliciteurs, les flâneurs, les visiteurs, les curieux, — parfois aussi par les créanciers intempestifs, en ces temps de crise économique; car le journaliste aussi fait cage au temps du crédit illimité et il rencontre souvent la fourmi, qui, elle, n'est jamais prélevée à terme illimité. Que la critique du journaliste tienne, dérangé à la tâche, vingt, trente fois de sept heures à midi, d'écriture avec correction, même quelques feuillets du volume de 350 pages dont l'ai parlé et d'écriture de ce besoin de façon passable, il verra comme c'est facile. Pour cette fois, ce n'est pas l'art et la critique difficile. Avec Sganarelle, le journal a changé tout cela... critique facile, art difficile. Dans pareilles circonstances, le journaliste ne réussit pas un chef-d'œuvre? L'étonnant c'est même que ce qu'il écrit soit lisible, quand il fait si précipitamment qu'il n'a pas le temps de relire le dixième de ce qu'il jette sur le papier.

L'auteur d'un livre l'écrit à tête reposée; il a du temps devant lui, il travaille à ses heures, dans le silence, sur le sujet qu'il veut, il peut s'isoler à loisir, fréquenter quand cela lui plaît les bibliothèques, creuser une question de langue ou de syntaxe consulter tous les auteurs dont il a besoin, figurer son oeuvre, la polir, la repolir, la fixer. Or, combien y a-t-il, je ne dis pas chez nous, mais même en France, dans la marée montante des ouvrages imprimés chaque année, de très bons auteurs, des livres au-dessus du médiocre? La critique n'a-t-elle pas démontré que des ouvrages primés à l'occasion de grands prix littéraires français ne sont pas à vrai dire bien écrits? Voyez là-dessus les plaisantes et solides réflexions d'André Thérive, au *Figaro* et au *Temps* de 1934 et de 1935.

Tâche du rédacteur

Et le journaliste? Il n'a guère de repos. Il est journaliste 10, 15 heures par jour. Il n'a pas le loisir d'écrire à sa fantaisie. Il écrit tous les jours, à toutes les heures; ses sujets, les dépêches, les événements, l'actualité les lui imposent, l'empourent, l'asservissent, lui passent le joug. La grammaire et les dictionnaires? S'il en est un tant soit peu consciencieux — les nombre des journalistes de chez nous qui savent qu'ils ne savent guère leur langue est de plus en plus grand, et plus ils prennent de l'âge, moins ils sont convaincus de savoir même écrire — s'il est un tant soit peu consciencieux, il consulte grammaire et dictionnaires; mais à la hâte, et il sort de ce rapide contact tout de lui-même, de sa science, à rebours de ces aspirants journalistes, des leurs vingt ans, savent parfaitement — ils vous le disent — le français et l'anglais, et des leurs vingt-cinq ans, tranchent, en quelques fulgurantes articles tous les problèmes économiques, politiques, pédagogiques même, avec l'empressement le plus suffisant des touchés à tout brouillants.

Quoi d'étonnant qu'à courtir si vite, de peur que les événements ne le devançant, le journaliste ne

le sens du français? Il est talonné par l'heure, par la minute même, il est asservi au machinisme qui envahit le journal comme le reste et en fait une usine, pressant rien qu'une usine; car le journal est devenu l'usine où l'on extrait, dégrossit, malaxe et livre la nouvelle au public, presque dès avant qu'elle existe, prétendant les cyniques, en tout cas dès qu'elle va surgir ou qu'on en soupçonne l'existence. Hâte incommode pour qui veut faire bien, doit opter en éclair entre vite et bien, ne peut toujours conjuguer les deux ensemble, se trouve dans la stricte obligation de faire d'abord vite.

Et puis, disons-le, le journalisme n'est pas une carrière, une profession comme les autres, avec apprentissage défini, code strictement établi, itinéraire rigoureusement tracé, règles et méthodes de travail, règles claires, noir sur blanc. "Dans le journalisme, il n'y a pas de murs, et par conséquent pas de portes. Elles sont partout et nulle part", dit Pierre Mille (*L'Écrivain*, page 49). Ce qui signifie que n'importe qui pouvant s'improviser journaliste — "vous pouvez arriver de n'importe où, vous n'avez rien à apprendre", continue Pierre Mille — la plupart de nos feuilles emploient à côté de gens fort bien doués, qui fournissent un labeur écrasant, ou se dispersent leur esprit, leur temps, leur talent et leur vie, des hommes dont la place devrait être n'importe où, sauf dans les journaux. Certes, ceux-là aussi font de leur mieux; mais ils ne donnent pas ce qu'ils n'ont pas; or, ils n'ont qu'un mince bagage de connaissances ou l'on cherche vainement celles du mot juste, de la phrase équilibrée, de la syntaxe. Ne le leur reprochez pas outre mesure, la faute n'en est pas à eux. Ils ont pris la place qu'on leur a offerte souvent. La faute en est à ceux qui leur ont donné cet emploi, pour ne pas avoir à payer au juste prix quelqu'un dont les aptitudes et les connaissances les eussent aidés à faire un meilleur journal, mieux écrit et moins payant. "Car le journal le plus goûté n'est celui qui publie le plus de bons articles", a dit Robert de Jouvenel (*Le Journalisme en vingt leçons*, page 48).

Les adaptations et la traduction

Le temps manque aux journalistes de faire très bien et même plus souvent à peu près bien. Voilà qui est établi, je pense. A cet obstacle s'ajoute la nécessité où ils sont de travailler d'ordinaire sur des textes mal bâtis, mal rédigés, à refaire presque d'un bout à l'autre ou à traduire; car les trois quarts et demi des dépêches d'information européennes, voire d'Amérique et du Canada anglais, arrivent à nos quotidiens en anglais.

D'abord, il faut traduire du baragouin ou du galimatias, ou du patois en français; en fait, si nos journaux publiaient bon nombre des discours et des déclarations de nos hommes publics, de nos hommes d'affaires, de certains conférenciers même, tels qu'ils les reçoivent, quel holà ce serait et quel griboillais: on le dit parfois et c'est trop vrai, une très grande partie de ces textes ne sont ni du français, ni de l'anglais; c'est juste s'il y a des traces d'orthographe; souvent il n'y a là qu'enfilade de phrases invérifiables, désarticulées, à tâter, à examiner d'abord pour tâcher de les rendre moins boiteuses, d'en trouver le sens, de les reconstituer ensuite du mieux qu'il est possible, toujours en vitesse. Le pire châtiment de certains détracteurs de nos journaux ce serait que ceux-ci alassent publier le texte des discours tels que ces gens les prononcent. On verrait de quoi il est le plus grand coupable, le plus responsable de l'absence de la pensée de l'auteur ou de l'avoir mal interprété — comment s'y serait-il retrouvé? — ou le discordeur qui, sachant peut-être ce qu'il prétendait dire, n'a pas réussi à s'exprimer pour que cela fût un tant soit peu compréhensible. Le journaliste ne peut être devin, ni glosateur.

Et puis, il y a les dépêches, surtout celles des agences de presse; celles qui alimentent nos journaux sont de provenance anglo-canadienne, ou anglaise, ou américaine, et presque toutes libellées en anglais, souvent en piètre anglais. Faire du bon français avec du bon anglais, cela peut être facile; faire du bon français avec du mauvais anglais, dure tâche. Il y a donc la traduction pleine de pièges, de chausse-trappes, d'autant qu'il faut la bâtir comme le reste du journal, à toute vitesse, en filtrant, en corrigeant, en clarifiant au fur et à mesure l'information, ce qui ne saurait être tâche pour le premier venu. Il y a des jours où il arrive dans nos principaux quotidiens 20,000 ou 25,000 mots rien qu'en anglais, parce que les conditions économiques et le nombre restreint de nos journaux — ils ne sont qu'une douzaine à prétendre paraître en français — ont empêché jusqu'ici la fondation d'une agence de presse canadienne de langue française. Ces 20,000 ou 25,000 mots, il faut y trouver, y choisir ce que le journal utilisera, puis l'adapter. Jusque'en France, les observateurs du journalisme quotidien se plaignent du style *agence*. Il suffit que je lise, pour le démontrer, ces judicieuses observations qu'a faites là-dessus René Johannet, dans une étude sur la réforme du journalisme en France, il y a quelques années. (*Questions actuelles*, 26 juin 1920).

Le journal et le livre

Le conférencier, après quelques autres considérations sur l'influence médiocre du style *agence* déjà souvent dénoncé en France, notamment en 1920, par René Johannet, conclut en disant: "Si l'on veut bien savoir, bien apprendre ou bien conserver sa langue, l'on ne doit pas lire que les journaux même les mieux et les plus soignés, les faits. Le journal de nouvelles ou d'opinions, ou de type mixte, n'est jamais modèle de beau style, arsenal de français irréprochable. Du point de vue de la langue — cela est explicable, je pense l'avoir expliqué — le journaliste est par métier condamné à ne travailler que dans l'approximatif. Presque tout le monde chez

nous ne lit que les quotidiens, surtout les populaires; la masse flotte entre cette catégorie de feuilles, d'une part, et la presse anglo-canadienne, de l'autre; quoi de surprenant donc que notre langue soit si pauvre, si molle, si anémisée, de vocabulaire si restreint, si limitée? Le journal, dans quelque domaine que ce soit, n'est jamais très bon comme fesseur. Et pour la langue que le livre pour le reste, il convient de le lire pour le savoir ce qui se passe, — car pour savoir ce qui se passe, que faire, sinon lire les journaux? — en ayant soin de discernement, de garder, d'user de discernement, de jugement et de surce des meilleurs auteurs, par la pratique des livres écrits dans le calme, la réflexion, par des maîtres esprits.

Un auteur anglais, James Bryce, écrivait, il y a quelques années, dans un ouvrage remarquable: *American Commonwealth*, à propos des quotidiens: "Les journaux de grandes villes ne sont plus que de vastes entreprises commerciales où l'on pense d'abord à la masse, qui se dirige selon ses goûts, qu'ils ont tant fait eux-mêmes pour créer et former... Ce n'est pas tant, cependant, l'aspect moral ou esthétique des journaux qui nous préoccupe que la conséquence, sur l'esprit national, du fait qu'une proportion énorme de gens ne lisent que les journaux en comparaison de ceux qui lisent autre chose... Une étude suivie de Bacon, de Milton, de Locke, de Burke, de Marmontel, de Gibbon, de Grotte, de Maistre, donnera bien plus d'agilité à l'esprit, plus de force aux ailes de l'esprit que la lecture, pendant toute une année, du meilleur quotidien qui soit. Ce n'est pas parce que la matière dont traitent ces auteurs est de valeur permanente, intrinsèque, ce n'est pas parce que leur façon d'écrire, leur style, forment mieux le goût de la lecture; ce n'est pas seulement parce que, à lire les journaux, on n'est en contact qu'avec des gens tels que nous, tandis qu'en fréquentant ces auteurs, l'on fraye avec des esprits rares et merveilleux. Il y a quelque chose de tout autre que cela. Le lecteur qui ne lit que les journaux a l'attention paresseuse, l'esprit hésitant; il ne s'arrête pas pour réfléchir, aller au fond des faits, d'un raisonnement, il oublie même les événements les plus remarquables aussi vite qu'il les apprend."

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES: Sachez que le propriétaire des brevets canadiens nos 306,687 et 306,688, KENNETH M. PERRY, de Montréal, accordés le 16 décembre 1930, pour "FLEURETS A BOUT DÉTACHABLES ACCORDÉS DES LICENCES À DES INDUSTRIELS POUVANT OCCUPER DE L'EXPLOITATION DE CETTE INVENTION OU CONTRAINT À LEUR CÉDER SES DROITS SUR CE BREVET. Pour autres renseignements, adressez-vous à MARION & MARION, 1260, rue Université, Montréal.

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES: Sachez que le propriétaire du brevet canadien no 318,227, ROSENBLAD, de Stockholm, Suède, accordé le 22 décembre 1931, pour "UTILISATION D'EXCÈS DE VAPEUR ET DES GAZ CHAUDS DÉSIGNÉS EN DÉTAILS À BREVET. Pour autres renseignements, adressez-vous à MARION & MARION, 1260, rue Université, Montréal.

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES: Sachez que le propriétaire des brevets canadiens nos 225,479, 240,077, 241,137 et 253,024, LES PETITS-FRÈRES DE FRANÇOIS DE WENDEL, de CIE, concessionnaires de G. WEBER, de Hayange, Lorraine, France, accordés les 31 octobre 1922, 13 mai 1924, 24 juin 1924 et 22 septembre 1925, pour "EXPLOSION", "EXPLOSION A OXYGÈNE LIQUIDE", "CARTELOUPE DE MINE A AIR COMPRIMÉ", "PRÉPARATION DE CHARGES EXPLOSIVES AUX MOYENS D'OXYGÈNE OU D'AIR LIQUIDE" respectivement, désirent accorder des licences d'exploitation de cette invention ou consentir à leur céder ses droits sur ce brevet. Pour autres renseignements, adressez-vous à MARION & MARION, 1260, rue Université, Montréal.

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES: Sachez que le propriétaire du brevet canadien no 316,083, JOHAN HUGO WALLEN, de Bensafors, Suède, accordé le 13 octobre 1931, pour "PROCÉDÉ ET APPAREIL DE FABRICATION DE LA PULPE" désirent accorder des licences à des industriels pouvant occuper de l'exploitation de cette invention ou consentir à leur céder ses droits sur ce brevet. Pour autres renseignements, adressez-vous à MARION & MARION, 1260, rue Université, Montréal.

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES: Sachez que le propriétaire du brevet canadien no 321,098, THE ALBION BOTTLING CO LTD, concessionnaires de Arthur D. Tucker, d'Osney, Angleterre, accordé le 29 mars 1932, pour "DISPOSITIF DE TRANSPORT DES BOUTEILLES DE MACHINES À FAÇONNER LES BOUTEILLES" désirent accorder des licences à des industriels pouvant occuper de l'exploitation de cette invention ou consentir à leur céder leurs droits sur ce brevet. Pour autres renseignements, adressez-vous à MARION & MARION, 1260, rue Université, Montréal.

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES: Sachez que le propriétaire du brevet canadien no 321,098, S. TAYLOR ET W. BROWN, de Radcliffe, Angleterre et Glasgow, Écosse, accordé le 2 mai 1933, pour "MACHINE IMPRÉGNATION DE PRODUITS DI-ELECTRIQUES" désirent accorder des licences à des industriels pouvant occuper de l'exploitation de cette invention ou consentir à leur céder leurs droits sur ce brevet. Pour autres renseignements, adressez-vous à MARION & MARION, 1260, rue Université, Montréal.

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES: Sachez que le propriétaire du brevet canadien no 321,098, G. GUALTIEROTTI, de Milan, Italie, accordé le 2 mai 1933, pour "MACHINE CINÉMATOGRAPHIQUE" désirent accorder des licences à des industriels pouvant occuper de l'exploitation de cette invention ou consentir à leur céder leurs droits sur ce brevet. Pour autres renseignements, adressez-vous à MARION & MARION, 1260, rue Université, Montréal.

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES: Sachez que le propriétaire des brevets canadiens nos 269,787, 285,910 et 294,708, TYP. CARLTON POINT CO. LIMITED, concessionnaires de R.C. SPENCER, de South Kirby, Angleterre, et de R.C. SPENCER, de H.P. de South Kirby, Angleterre, tous d'Angleterre, accordés les 12 avril 1927, 25 décembre 1928 et 12 novembre 1929, respectivement, pour "JOURNAUX D'ARTISTE" désirent accorder des licences à des industriels pouvant occuper de l'exploitation de cette invention ou consentir à leur céder leurs droits sur ce brevet. Pour autres renseignements, adressez-vous à MARION & MARION, 1260, rue Université, Montréal.

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES: Sachez que le propriétaire des brevets canadiens nos 269,787, 285,910 et 294,708, TYP. CARLTON POINT CO. LIMITED, concessionnaires de R.C. SPENCER, de South Kirby, Angleterre, et de R.C. SPENCER, de H.P. de South Kirby, Angleterre, tous d'Angleterre, accordés les 12 avril 1927, 25 décembre 1928 et 12 novembre 1929, respectivement, pour "JOURNAUX D'ARTISTE" désirent accorder des licences à des industriels pouvant occuper de l'exploitation de cette invention ou consentir à leur céder leurs droits sur ce brevet. Pour autres renseignements, adressez-vous à MARION & MARION, 1260, rue Université, Montréal.

prend. Et c'est pourquoi l'habitude d'esprit que produit une diète dans sa plus grande partie formée de la lecture des journaux est ennemie de la pensée solide et forte et amortit le sens de la beauté". Le sol que le journal seul prépare à recevoir les semences du génie est pauvre et dévasté. (*American Commonwealth*, édition de 1889).

Modifions légèrement cette citation. Inscrivons-y au lieu des noms d'auteurs anglais ceux des grands prosateurs français du XVIe au XXe siècle: Montaigne, Pascal, Molière, La Bruyère, jusqu'à Joubert, Chateaubriand, Sainte-Beuve, etc., et nous nous rendrons compte que si la lecture des quotidiens est distrayante, intéressante, utile même, elle ne vaut pas, pour la connaissance de la langue française — je ne parle pas du reste — une demi-heure passée chaque jour dans la fréquentation intime des écrivains

qui ont illustré le génie français. Même le journaliste le plus fêru de sa profession en doit faire l'aveu, sans réticences.

Le texte de la spirituelle réponse de M. Léon Lorrain.

Vient de paraître

"Petit Office et Heure-Sainte en l'honneur du Saint-Esprit". Pie XI ayant recommandé récemment la dévotion au Saint-Esprit, comme remède aux maux de notre époque, profitons du temps des étreintes pour faire connaître le "Dieu inconnu". En vente au Service de Librairie du *Devoir*, au prix de \$3.50 le cent, ou 5 sous l'unité.

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

ARPENTEURS & INGENIEURS

H. Labrecque, I.C., M. Chabou, I.C., G.-J. Papineau, I.C. et Arpenteur
INGENIEURS CONSEILS
Béton Armé — Chauffage — Ventilation — Électricité — Arpentage — Bornage — Estimation — Expropriation — Expertise —
Les Ingénieurs Associés
LIMITÉE
Edifice Thémis
10 St-Jacques Ouest — HA. 0482

F.-J. Leduc, I.C. W.-F. Lauriault, I.C.

Arpenteur-Géomètre
Ingénieurs-Conseils
Arpentage — Bornage — Travaux municipaux — Chimie industrielle — Expertises légales — Brevets — Marque de commerce.
Ch. 98, Edifice St-Denis HA. 5341
354 Est, rue Ste-Catherine

ASSURANCES

HORACE LABRECQUE INC.
COURTIERS EN ASSURANCES
Nous invitons les Communautés Religieuses à se servir de nos services particuliers.
441 St-François-Xavier — Montréal
Tél. Marquette 2383-2384

AVOCATS

Tél. Harbour 0751
Demetrius Baril, B.S., L.L.B.
AVOCAT
Chambre 801
EDIFICE METROPOLE
4 est, rue Notre-Dame — Montréal
14-6-36

BERTRAND, GUERIN, GOUDEAU & GARNEAU

AVOCATS ET PROCUREURS
Imm. Ins. Exch. 216 Ouest, rue St-Jacques
Ernest Bertrand, C.R.
Substitut Senior du Procureur Général
C.-E. Guérin, C.R., M. Goudreau, C.R., Antonio Garneau, C.R., H.-N. Garneau, Marcel Pigeon, S. V. Oséro.

Maur. DUPRE, L.L.L., C.R. M.P.

Solliciteur Général
AVOCAT ET PROCUREUR
Dupré, Gagnon, de Billy & Meighen
Immeuble Morin
111 COTE DE LA MONTAGNE
Téléphone: 2-4778 et 2-4779 — QUEBEC

Tél. Harbour 1196-1197-1198

LAMOTHE & CHARBONNEAU
AVOCATS
J.-C. Lamothe, L.L.D., C.R., J.-P. Charbonneau, B.C.L., N. Charbonneau, B.C.L., J.-L. Charbonneau, L.L.L.
Edifice Aldred, coin Notre-Dame et Place d'Armes — Montréal

Anatole Vanier, C.R. Guy Vanier, C.R.

Vanier & Vanier
AVOCATS
57 Ouest, rue Saint-Jacques
Tél. Harbour 2841

BREVETS D'INVENTIONS

INVENTIONS
Protégées en tous pays
Demandez le manuel traitant des Brevets, marques de commerce, etc.
MARION & MARION
Fondée en 1892
1260 rue Université, Montréal.

BREVETS D'INVENTION

MARQUES DE COMMERCE
Protégées en tous pays
Demandez le manuel traitant des Brevets, marques de commerce, etc.
MARION & MARION
Fondée en 1892
1260 rue Université, Montréal.

Si vous voyagez...

adresses-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, ruzsli hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphonez Harbour 1241*.

Compagnie d'Assurance sur la Vie

La Saubegarde
MONTREAL
NARCISSE DUCHARME PRESIDENT

MEDECIN

Dr JOSEPH GAUVREAU
Ex-registré du Collège des Médecins, P.Q.
Spécialité: Voies digestives et névroses. Consultations de bureau, seulement 10 hrs a.m. à 5 hrs p.m.
76 Blvd St-Joseph ouest — Montréal
25-5-36

COMPTABLES

Edmond Caron, B.A., L.S.C.-C.A.
Licencié en sciences comptables
Comptable agréé — Chartered Accountant
Spécialiste en Impôt sur le Revenu
59 O. rue St-Jacques, 159 rue Alexandre
Harbour 5457 TROIS-RIVIERES
13-12-36

P.-A. Gagnon

Comptable Agréé
Chartered Accountant
Immeuble des Tramways
159 OUEST, RUE CRAIG
Tél. Harbour 5990

Hurtubise, Pelletier, Gravel

COMPTABLES PUBLICS LICENCIÉS
VERIFICATEURS
60 rue St-Jacques ouest, Montréal
L.-A. Hurtubise, C.P.A., Alf. Gravel, C.P.A., Victor Pelletier, C.P.A., J.-E. Nadon, C.P.A., P. Dupras, C.P.A.

LaRue & Trudel

COMPTABLES AGRÉÉS
CHARTERED ACCOUNTANTS
J. Arthur LaRue, C.A., Maurice Charité, C.A., A. Emile Beauvais, C.A., Jean-Paul Gauthier, C.A., Maurice Boulanger, C.A., Jacques LaRue, C.A., Lionel Roussin, C.A., Lucien P. Bégin, C.A., Roland Gagnon, C.A., Roland Gagnon, C.A.

Montréal — Québec — St-Jean, P. Q.

CLAVIGRAPHES

Voyez TWITE pour
TYPEWRITERS
Vendons et louons dactylographes de tous genres. Papier carbone, rubans et papiers.
TYPEWRITER & APPLIANCE CO. LTD
750, rue St-Pierre — Tél. LA. 9237
Agence exclusive du "Woodstock" pour l'Est du Canada
E. D. TWITE, Gérant général.

ENCADREURS

Morency Frères, Ltée
Encadrement-Dorure
458 Est, rue Ste-Catherine
Miroirs, Tableaux, Éaux-fortes, Est

COMMERCE ET FINANCE

Nouvelles raisons sociales

Les sociétés et compagnies récemment enregistrées

A. Slavovski Reg'd.,
Fourrures,
353 St-Nicolas,
Abram Slavovski.

Pienner,
Ouvrages en cuir,
Charles Berkiner.

C. S. Davis and Company,
512, McGill,
Charles S. Davis.

Sol's Sandwiches Shop Reg'd.,
Sol Steinberg.

Gurds Handy Dairy,
4897, Avenue du Parc,
Ethel Israel, épouse de
Hyman Cadloff.

St. Lawrence Knitting Co.,
5352, Avenue du Parc, Apt 43,
Dorothy Graham, épouse de
William O. Garay.

Place Royal Restaurant,
143 ouest, St-Paul,
Morris Ozerinsky.

Les nouvelles en raccourci

Cours de l'or

Londres, 16 (P. A.). — Le cours de l'or a avancé de 1/4 d. à 141s. 1 1/2 d.

Cours de l'argent

Montréal (P. C.). — Le marché de l'argent est à peu près ferme ce matin. Offres à l'ouverture: déc. 53.00; janv. 50.50; mars 50.00; mai 49.00.

Cours du sucre

New-York, 16 (P. A.). — Le marché du sucre est ferme. Options: déc. 2.14; janv. 2.09; mars 2.08; mai, offre, 2.12; juil. 2.16; sept. offre 2.20.

Cours de l'argent

Montréal (P. C.). — Le marché de l'argent est à peu près ferme ce matin. Offres à l'ouverture: déc. 53.00; janv. 50.50; mars 50.00; mai 49.00.

Cours du sucre

New-York, 16 (P. A.). — Le marché du sucre est ferme. Options: déc. 2.14; janv. 2.09; mars 2.08; mai, offre, 2.12; juil. 2.16; sept. offre 2.20.

Cours de l'argent

Montréal (P. C.). — Le marché de l'argent est à peu près ferme ce matin. Offres à l'ouverture: déc. 53.00; janv. 50.50; mars 50.00; mai 49.00.

Cours du sucre

New-York, 16 (P. A.). — Le marché du sucre est ferme. Options: déc. 2.14; janv. 2.09; mars 2.08; mai, offre, 2.12; juil. 2.16; sept. offre 2.20.

Cours de l'argent

Montréal (P. C.). — Le marché de l'argent est à peu près ferme ce matin. Offres à l'ouverture: déc. 53.00; janv. 50.50; mars 50.00; mai 49.00.

Cours du sucre

New-York, 16 (P. A.). — Le marché du sucre est ferme. Options: déc. 2.14; janv. 2.09; mars 2.08; mai, offre, 2.12; juil. 2.16; sept. offre 2.20.

Cours de l'argent

Montréal (P. C.). — Le marché de l'argent est à peu près ferme ce matin. Offres à l'ouverture: déc. 53.00; janv. 50.50; mars 50.00; mai 49.00.

Cours du sucre

New-York, 16 (P. A.). — Le marché du sucre est ferme. Options: déc. 2.14; janv. 2.09; mars 2.08; mai, offre, 2.12; juil. 2.16; sept. offre 2.20.

Cours de l'argent

Montréal (P. C.). — Le marché de l'argent est à peu près ferme ce matin. Offres à l'ouverture: déc. 53.00; janv. 50.50; mars 50.00; mai 49.00.

Cours du sucre

New-York, 16 (P. A.). — Le marché du sucre est ferme. Options: déc. 2.14; janv. 2.09; mars 2.08; mai, offre, 2.12; juil. 2.16; sept. offre 2.20.

Cours de l'argent

Montréal (P. C.). — Le marché de l'argent est à peu près ferme ce matin. Offres à l'ouverture: déc. 53.00; janv. 50.50; mars 50.00; mai 49.00.

George Weston, Ltd., 15 sous par nouvelle action ordinaire, payables le 2 janvier aux actionnaires enregistrés le 20 décembre.

Cours du café

New-York, 16 (P. A.). — Le marché du café est ferme. Rio: déc. offre, 4.54; mars, offre, 4.72; mai, offre, 4.88; juil. offre, 5.00. Santos: déc. offre, 7.68; mars 7.82; mai, offre, 7.88; juil. offre, 7.93; sept. offre, 8.00.

Les grains

Chicago, 16 (P. A.). — Le marché a été vigoureux ce matin à la suite de la hausse du marché de Liverpool et du fait que le blé canadien a facilement trouvé preneur en Europe en fin de semaine. Le blé a avancé jusqu'à près d'un point. Les tendances du maïs ont été plus irrégulières.

Marché du bétail

Montréal (P. C.). — Le nombre d'animaux mis en vente à Montréal ce matin était de 3,765, soit 739 bêtes à cornes, 761 veaux, 951 agneaux et moutons et 1,224 porcs. Les prix des veaux et des agneaux ont avancé, tandis que le reste du marché était ferme.

Bouillons, qualité moyenne, de \$4.25 à \$4.75; qualité commune, de \$3.25 à \$4; vaches, bonne qualité, \$3.50; qualité moyenne, de \$2.75 à \$3.25; commune, de \$2.25 à \$2.75; animaux pour la mise en conserve, de \$1.75 à \$2.25.

Veaux, bonne qualité, de \$9 à \$9.50; qualités commune et moyenne, de \$8.25 à \$8.50 veaux à l'herbe, de \$2.75 à \$3.25.

Agneaux, bonne qualité, \$8 à \$8.25; qualité commune, de \$6 à \$7.25; moutons, de \$2.50 à \$4.

Ford Motor

Ottawa, 16 — Ford Motor, à l'enquête conduite par la Commission du tarif, a déclaré qu'aucune limite d'âge n'est en vigueur dans ses usines, comme certains l'ont prétendu. Elle déclare que 25 p.c. de ses employés ont 40 ans et plus, que 5 p.c. avaient plus de 45 ans lorsqu'ils furent engagés, que 31 p.c. sont à l'emploi de la compagnie depuis 10 ans et plus.

Concernant l'exportation la compagnie est d'avis que le Canada, dans ses changements tarifaires, doit tenir compte du fait que plus de 27 p.c. de sa production est pour l'exportation. Elle est d'avis qu'on doit tendre à faire baisser les tarifs sur les autos canadiennes dans les pays britanniques. La compagnie d'autre part est d'avis que la proportion de 50 p.c. de matériel dans un auto pour qu'il soit considéré comme canadien est trop basse. Il faut tendre à développer au Canada toutes les parties de l'industrie qui peuvent raisonnablement s'y développer avec profit.

D'autre part, l'idée qu'on se fait que la voiture Ford se vend \$200 plus cher au Canada qu'aux États-Unis à cause du tarif est erronée. La différence vient du fait que le coût de production est plus élevé au Canada et que la commission versée aux agents est aussi plus considérable.

Les rendements

ACTIONS ORDINAIRES: Div. Prix Rend. B.A. Oil 80 15 5.08 B.C. Power "A" 1.50 29 5.17 Bell Telephone 6.00 142 4.21 Build. Prod. "A" 1.00 31 3.22 Calgary Power 5.00 129 3.01 Can. Malt 2.00 34 5.88 Extra compria. Can. North. Power 1.20 22 5.43

Cours de l'argent

Montréal (P. C.). — Le marché de l'argent est à peu près ferme ce matin. Offres à l'ouverture: déc. 53.00; janv. 50.50; mars 50.00; mai 49.00.

Cours du sucre

New-York, 16 (P. A.). — Le marché du sucre est ferme. Options: déc. 2.14; janv. 2.09; mars 2.08; mai, offre, 2.12; juil. 2.16; sept. offre 2.20.

Cours de l'argent

Montréal (P. C.). — Le marché de l'argent est à peu près ferme ce matin. Offres à l'ouverture: déc. 53.00; janv. 50.50; mars 50.00; mai 49.00.

Cours du sucre

New-York, 16 (P. A.). — Le marché du sucre est ferme. Options: déc. 2.14; janv. 2.09; mars 2.08; mai, offre, 2.12; juil. 2.16; sept. offre 2.20.

Cours de l'argent

Montréal (P. C.). — Le marché de l'argent est à peu près ferme ce matin. Offres à l'ouverture: déc. 53.00; janv. 50.50; mars 50.00; mai 49.00.

Cours du sucre

New-York, 16 (P. A.). — Le marché du sucre est ferme. Options: déc. 2.14; janv. 2.09; mars 2.08; mai, offre, 2.12; juil. 2.16; sept. offre 2.20.

Cours de l'argent

Montréal (P. C.). — Le marché de l'argent est à peu près ferme ce matin. Offres à l'ouverture: déc. 53.00; janv. 50.50; mars 50.00; mai 49.00.

BOURSE DE MONTREAL

Fluctuations de la matinée

(P.C.) — Marché peu actif mais mouvement de liquidation dans les métaux. Smelting a reculé de 5 points, Nickel plus d'un point et Noranda de 2 points.

(Comptant de la maison L.-G. BEAUBIEN)

Ventes	Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
25 Alberta Grain	4	4				
4 Bell Telephone	142	142				
1020 Brazilian	9 1/2	9 1/2				
5 Bruck Silk	16 1/2	16 1/2				
615 Burtchurst	10 3/4	11	10 3/4	11		
10 Can. Cement	6 1/2	6 1/2				
5 Can. Cement priv.	59	59				
22 Can. Northern priv.	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2		
25 Can. Steamships priv.	6 1/2	6 1/2				
80 Can. Car	3 1/2	3 1/2				
10 Can. Converters	24 1/2	24 1/2				
125 Can. Hydro-Elect. priv.	45	45				
240 Can. Ind. Alcohol "A"	11 1/2	11 1/2				
310 Can. Pacific Railway	11	11 1/2	11	11 1/2		
125 Dist. Seagram	36 1/2	36 1/2	36 1/2	36 1/2		
65 Dominion Bridge	32	32				
25 Dominion Coal priv.	15 1/2	15 1/2	15 1/2	15 1/2		
15 Dominion Steel Coal "B"	4 3/4	4 3/4				
15 Gurd, Charles and Co.	5 1/2	5 1/2				
60 Howard Smith	11	11				
25 Imperial Tobacco	14	14				
50 Intercol. Coal	45	45 1/2	45	45 1/2		
3200 Int. Nickel	42 1/2	43	42 1/2	42 1/2		
205 Jamaica P. Service	33 1/2	33 1/2				
5 Lake of the Woods	15	15				
135 Massey Harris	6	6				
175 McCall Frontenac	12 1/2	12 1/2				
135 Mont. L. H. and Power	31 3/4	32	31 3/4	32		
32 Noranda	44	44				
13 Power Corporation	11 1/2	11 1/2				
25 Regent Knit.	95 1/2	96	95 1/2	96		
25 St. Lawrence Corp. priv.	5 1/2	5 1/2				
40 St. Lawrence Paper priv.	8 1/4	8 1/4				
95 Shawinigan W. and Power	19 1/2	19 1/2				
165 Sherwin-Williams	16	16				
25 Steel of Canada	54 1/2	54 1/2				
25 Winnipeg Elect.	3	3				
10 Canada	52 1/2	52 1/2				
6 Commerce	197 1/2	197 1/2				
25 Montréal	145 1/2	145 1/2				
3 Royale	161 1/2	161 1/2				

Bourse des mines

Cours fournis au "Devoir" par BUREAU DE COTATION, 212 Notre-Dame ouest, Montréal

Braconerie	Ouv.	Haut	Bas	Midi
B. O. Pioneer	9 3/4	9 3/4	9 3/4	9 3/4
Bobjo	18 1/2	18 1/2		
Castle Treth.	110	110		
Gen. Patricia	2 58	2 58		
Conlagas	2 90	2 90		
Dome Mines	41 1/2	42	41 1/2	41
Falconbridge	7 05	7 00		
Granada	21	19 1/2		
Howey Gold	72			
Int. Nickel	42 1/2	42 1/2	42 1/2	
Kirk Lake	52	51		
Lake Shore	38			
Macassa	3 22	3 22	3 22	3 22
Can. Malartic	1 02			
Matagorda	40			
Nipissin	2 75			
Noranda	44 1/2	44		
Premier Gold	1 02	1 00		
Rego Gold	1 02	1 00		
Read Anthier	1 29	1 28		
San Antonio	3 25	3 26	3 25	3 26
Sherr. Gordon	90	95		
Slacoe	2 67	2 68	2 67	2 68
Stadacona	18 1/2			
Sudbury Basin	3 11	3 10		
Teck Hughes	4 81	4 83	4 81	4 83
Wright Harg.	7 90			
HOBS LISTE				
Central Man.	71	70		
Edorado	1 23	1 26	1 23	
Hudson Bay	2 3 1/2	2 3 1/2		
Nordton	2 3 1/2	2 3 1/2		
Pend/Oreille	99	27 1/2	24	27
Ventures	1 68	1 63		

Cours des trusts fixes

Cours des trusts fixés		Offre
x-Amer. Comm. Shares		4.60
x-British Type Inv.		5.27
Fund. T.E. "A"		5.01
Do. "B"		5.01
Un. Old Equity of Canada		1.36
x-Super Shares		3.12
Can. Amer. Trust		3.12
Can. Int. Trust		4 1/2
x-Diversified T.S. "B"		9.35
x-Do. "C"		1.36
First All Can. Units		8.30
Do. 1945		6 1/2
Independant Trust		2.73
x-Quarterly Inc. Shares		3.00
x-Un. Fixed		3.00
x-Un. N.Y. Bank T.		3 1/2
x-Un. Oil Trust		3 1/2
N. Alb. T.S. 1933		2.36
Do. 1935		2.36
Do. 1936		2.36
x-New Corp. T.S. accum.		5.16
Do. Distrib.		2.41
x-Five Year T.S.		4.66
x-Old Corp. T.S.		3.54
Can. Inv. Fund.		2.58
x-U.S. Elect. L. and P. "A"		17 1/2
x-Do. "B"		2.58
x-Nation Wide Sec. "B"		4.15
x-Do. Voting		1.35
x-fonds américains.		

Marché des changes

Cours moyens à l'ouverture tels que fournis par L.-G. Beaubien et Compagnie:

Cours moyens à l'ouverture tels que fournis par L.-G. Beaubien et Compagnie:

Cours moyens à l'ouverture tels que fournis par L.-G. Beaubien et Compagnie:

Cours moyens à l'ouverture tels que fournis par L.-G. Beaubien et Compagnie:

Cours moyens à l'ouverture tels que fournis par L.-G. Beaubien et Compagnie:

Cours moyens à l'ouverture tels que fournis par L.-G. Beaubien et Compagnie:

Cours moyens à l'ouverture tels que fournis par L.-G. Beaubien et Compagnie:

Cours moyens à l'ouverture tels que fournis par L.-G. Beaubien et Compagnie:

Cours moyens à l'ouverture tels que fournis par L.-G. Beaubien et Compagnie:

Cours moyens à l'ouverture tels que fournis par L.-G. Beaubien et Compagnie:

Cours moyens à l'ouverture tels que fournis par L.-G. Beaubien et Compagnie:

Cours moyens à l'ouverture tels que fournis par L.-G. Beaubien et Compagnie:

Cours moyens à l'ouverture tels que fournis par L.-G. Beaubien et Compagnie:

Cours moyens à l'ouverture tels que fournis par L.-G. Beaubien et Compagnie:

Cours moyens à l'ouverture tels que fournis par L.-G. Beaubien et Compagnie:

Cours moyens à l'ouverture tels que fournis par L.-G. Beaubien et Compagnie:

Cours moyens à l'ouverture tels que fournis par L.-G. Beaubien et Compagnie:

Cours moyens à l'ouverture tels que fournis par L.-G. Beaubien et Compagnie:

Cours moyens à l'ouverture tels que fournis par L.-G. Beaubien et Compagnie:

Cours moyens à l'ouverture tels que fournis par L.-G. Beaubien et Compagnie:

Cours moyens à l'ouverture tels que fournis par L.-G. Beaubien et Compagnie:

Cours moyens à l'ouverture tels que fournis par L.-G. Beaubien et Compagnie:

Cours moyens à l'ouverture tels que fournis par L.-G. Beaubien et Compagnie:

Cours moyens à l'ouverture tels que fournis par L.-G. Beaubien et Compagnie:

Cours moyens à l'ouverture tels que fournis par L.-G. Beaubien et Compagnie:

Cours moyens à l'ouverture tels que fournis par L.-G. Beaubien et Compagnie:

Cours moyens à l'ouverture tels que fournis par L.-G. Beaubien et Compagnie:

Emprunt de \$1,600,000

POUR L'HOPITAL NOTRE-DAME

Un syndicat dirigé par les maisons Ernest Savard, Limitée et Paul Gonthier & Cie, Limitée, et composé en outre des maisons de Crédit Anglo-Français, Limitée, J. C. Boulet, Limitée, Dubé, Leblond & Cie, Inc., et J. E. Laflamme, Limitée, offre aujourd'hui en souscription publique une émission de \$1,600,000 d'obligations 4 p.c. première hypothèque, de l'Hôpital Notre-Dame de Montréal, échéant de janvier 1937 à 1948.

L'Hôpital Notre-Dame rappelle au remboursement deux émissions antérieures au taux de 5 1/2 p.c. l'an. Une au montant de \$1,000,000 est rappelée au 1er mai prochain à 102.50 et l'intérêt couru; l'autre au montant de \$500,000 est rappelée au 1er octobre 1936 à 102 et l'intérêt couru. Le produit de la nouvelle émission 4 p.c. aujourd'hui offerte, pourvoira à ces deux remboursements anticipés.

Comme les anciennes, la nouvelle émission est garantie par une 1ère hypothèque sur toutes les propriétés de l'hôpital, dont la valeur au bilan, après dépréciation, se chiffre à \$3,631,000. Elle est aussi garantie par le nantissement de tous les biens meubles de l'hôpital, y compris l'outillage.

L'Hôpital Notre-Dame est un des

plus grands et des plus modernes de Montréal. Il est situé en plein centre de la ville, sur la rue Sherbrooke, en face du Parc Lafontaine. Il a été fondé en 1880 et compte par conséquent 55 ans d'existence.

Il est administré par un conseil composé de vingt membres dont un représentant de l'archevêché de Montréal et des professionnels et hommes d'affaires des mieux qualifiés. Le service interne est sous la direction des Révérendes Soeurs de la Charité de Montréal, mieux connues sous le nom de Soeurs Grises.

On nous fournit les renseignements statistiques suivants pour l'année 1934: nombre de jours d'hospitalisation, 186,203; nombre de patients hospitalisés, 9,608; consultations au dispensaire, 130,512; nombre de malades traités au dispensaire, 20,785.

Les biens hypothéqués en faveur des obligataires sont assurés pour le plein montant de leur valeur assurable.

LA VIE SPORTIVE

Les Maroons sont déclassés par Rangers

Les Rangers de New-York ont eu raison des Maroons de Montréal, samedi soir, au Forum, devant cinq mille personnes, et la victoire des New-Yorkais était bel et bien méritée. En effet les gars de Lester Patrick se sont révélés bien supérieurs à leurs rivaux dirigés par Tommy Gorman et, du commencement à la fin, mais c'est particulièrement à la période initiale que les Maroons ont été déclassés, écrasés même, car lorsque la cloche annonça la fin de la première manche les Rangers menaient par 4 à 0.

Les Rangers ont triomphé de leurs rivaux grâce à la belle tenue des vétérans Cook et Boucher et au précieux concours fourni par des anciens équipiers du Montréal, Dave Kerr et Glen Brydson. Le gardien de but des Rangers a été splendide dans les filets et ses arrêts ont soulevé les applaudissements de l'assistance tandis que la tenue de Brydson fut une véritable révélation. Glen a réussi à compter un point dans la période finale après avoir accordé trois assistances à ses compagnons de jeu.

Le jeu de Earl Seibert et de Ching Johnson, sur la défense, a beaucoup nui aux chances des Maroons et ce n'est qu'à la deuxième période, alors que Johnson était au banc du pénitencier, que les locaux purent prendre Kerr en défaut et c'est Bob Gracie et Gus Marker qui logèrent la rondelle dans les filets avec l'aide de Cain et de Evans.

Le Montréal était privé des services de Allan Shields et Hooley Smith dû à être appelé à le remplacer sur la défense, jouant en compagnie de Lionel Conacher. De son côté le club new-yorkais s'allignait sans la présence de Bill Cook, l'un de ses plus vaillants joueurs d'aujourd'hui.

La joute ne fut pas trop rude quoique certains joueurs étaient ou semblaient disposés à échanger des coups mais les arbitres eurent un contrôle parfait et sept punitions seulement furent infligées au cours de cette rencontre.

Par sa défaite de samedi soir le Montréal se voit dans l'obligation de partager la deuxième place de la section canadienne avec les Américains de Bill Dwyer.

Alignement des équipes:

Rangers	Montréal
Kerr	but
Seibert	déf.
Ayres	déf.
Boucher	centres
Brydson	ail.
F. Cook	ail.
Substituts:	Rangers: Johnson, W. Cook, Dillon, Murdoch, Keeling, Heller, Connolly, Mason, Patrick.
Détroit: Goodfellow, Howe, W. Kilrea, Sorrell, H. Kilrea, Brunetteau, Kelly, Bowman.	
Arbitres: Odie Cleghorn et Lalonde.	

Première période

1-Rangers-Boucher	2.00
2-Rangers-Keeling	7.31
3-Rangers-F. Cook	9.05
4-Rangers-Seibert	16.57
5-Maroons-Gracie	6.46
6-Maroons-Marker	14.38
7-Rangers-Brydson	2.48
8-Rangers-Dillon	17.43
9-Punitions: Connolly, Lamb.	8 22 17-47
Arrêts: Kerr	6 9 8-23

Le hockey dans la vieille capitale

Québec, 16. — Les clubs occupant les dernières places du classement dans la ligue Senior amateur de Québec ont eu la veine aujourd'hui alors qu'ils ont défait les meneurs du circuit devant 5,000 personnes à l'Arena local.

Les As, dominés par Charlie Munro, ont finalement retrouvé leur condition pour infliger une défaite 7-5 au Laval, dans le premier match de la journée. Le Québec amateur a remporté sa première victoire de la saison en battant l'équipe du Royal 22e régiment par 3-2 dans le dernier match du programme double.

Le Valleyfield victorieux

Malgré une température inclemente qui a rendu le jeu très difficile par moment, le Valleyfield a brillamment fait l'ouverture de sa saison en remportant une belle victoire sur le Montréal-Ouest par 1 à 0.

A l'heure de l'ouverture a dû être forcément remise à dimanche prochain, vu le manque de glace dû à la température par trop inclemente que nous avons eue la semaine dernière.

Autre victoire du Providence

Springfield, 16. — Grâce à la magnifique tenue d'Alfie Moore, gardien de but des Rouges, de Providence, et des deux points encastrés par Toe Blake, les hommes du gérant Albert Leduc ont pu vaincre les Indiens de Springfield, par un résultat de 2 à 1, samedi soir, dans une partie des séries régulières de la ligue Canado-Américaine. C'était la troisième victoire consécutive des visiteurs.

Red Conn a aidé Blake à compter les deux points des Rouges, tandis que Toupin a évité le blanchissage à son club en enregistrant un point pour les Indiens de Springfield à la 3e période.

Le Détroit a eu raison des Rangers

Détroit, 16. — Les Ailes Rouges de Détroit ont conservé la tête de la division américaine de la ligue de hockey Nationale en remportant leur troisième victoire consécutive hier soir, alors que les hommes de Jack Adams ont vaincu les Rangers de New-York par un résultat de 4 à 2, dans une joute rude et rapide disputée en présence de près de neuf mille personnes.

Au début de la première période, Kelly a donné les devants aux locaux sur une double passe de Bowman et Wally Kilrea. Hec Kilrea a porté le compte à 2-0 quelques minutes plus tard après une course individuelle, mais durant la dernière minute de la reprise, Keeling a compté sur la passe de Mason.

Après une seconde période rude mais sans point, durant laquelle Murdoch et Hec Kilrea ont attrapé chacun une majeure pour s'être battus, Lynn Patrick a égalé le compte sur une passe de Siebert. Avec moins d'une minute de jeu avant la fin de la 3e période, Bucko Macdonald a compté le point décisif d'un lancer de revers après avoir reçu une passe d'Aurie. Afin d'enlever tout doute quant au résultat, Aurie a compté de nouveau un moment plus tard. Huit punitions ont été infligées, chaque côté en attrapant quatre. Kerr a bloqué 27 lancers, dont 14 à la période finale, tandis que Smith n'a eu que 14 coups à arrêter.

Alignement des équipes:

Les alignements:

Rangers	Détroit
Kerr	but
Seibert	déf.
Ayres	déf.
Boucher	centres
Brydson	ail.
F. Cook	ail.
Substituts:	Rangers: Johnson, W. Cook, Dillon, Murdoch, Keeling, Heller, Connolly, Mason, Patrick.
Détroit: Goodfellow, Howe, W. Kilrea, Sorrell, H. Kilrea, Brunetteau, Kelly, Bowman.	
Arbitres: Odie Cleghorn et Lalonde.	

Première période

1. Détroit, Kelly	6.48
2. Détroit: H. Kilrea	7.43
3. Rangers, Keeling (Mason)	19.43
Pun: Heller, Barry.	
Arrêts: Smith 6, Kerr 5.	
Deuxième période	
Aucun point.	
Pun: McDonald, Johnson, H. Kilrea (majeure), Murdoch (majeure).	
Arrêts: Smith 6, Kerr 8.	
Troisième période	
4. Rangers, Patrick (Seibert)	8.32
5. Détroit, McDonald (Aurie)	19.03
6. Détroit, Aurie	19.57
Pun: W. Cook, Bowman.	
Arrêts: Smith 2, Kerr 14.	

Alcide Gagnon à la présidence

Alcide Gagnon et Eddie Sinclair sont pratiquement assurés d'être à la tête de la Q.A.H.A., comme résultats des nominations faites à l'assemblée spéciale de l'Association samedi après-midi au Forum. Ils remplaceront James Delaune et Georges Slater, qui ont résigné récemment.

Gagnon a été nommé président, et Sinclair vice-président, par les sept directeurs montréalais réunis samedi, et si aucune objection n'est formulée par les directeurs des districts de Sherbrooke, des Trois-Rivières et du Lac Saint-Jean, ils seront déclarés élus. Ces trois districts ont sept jours pour rendre leur décision et faire d'autres nominations, mais on ne croit pas qu'ils s'opposent au choix déjà faits.

Le cas de Paul Gauthier a aussi été réglé, après un long retard. La C. A. H. A. à qui l'affaire avait été déferée, a refusé d'accorder son transfert au jeune gardien de buts. On a décidé de lui écrire afin de demander des explications.

Les six-jours de Buffalo

Buffalo, N.-Y., 16. — L'équipe de Louis Cohen, de Brooklyn, un nouveau venu dans les six-jours, et de Dave Lands, d'Irvington, N.-J., l'un des meilleurs cyclistes du pays, étaient en tête du classement aux six-jours de Buffalo ici hier soir, à 10 heures.

Voici le classement:

	M. T.	Pts
Cohen-Lands	738	9 130
Rodman-Thomas	738	8 77
Ritter-Grimm	738	8 82
Echexaria-Defillipo	738	8 61
Debaets-Winter	738	7 150
Honeman-Walthour	738	7 126
Peden-Crossley	738	6 218
Audy-Yates	738	6 134
Wissell-Schaller	738	5 80
Reboli-Lipsett	738	2 55

Les Shamrocks ont succombé

Pittsburgh, 16. — Les Olympiques de Détroit, grâce à leur victoire de samedi soir par un résultat de 6 à 1 sur les Shamrocks de Pittsburgh ont affirmé leur position dans la course au championnat de la ligue Internationale.

Comme une partie des recettes devait être versée à des sociétés de bienfaisance, les notables de cette ville avaient acheté tous les sièges de loges, et 3,500 personnes ont été témoins de cette rencontre qui fut intéressante au début mais qui devint inégale sur la fin à cause de la supériorité évidente des visiteurs.

Le Canadien a perdu hier par un point

Boston, 16. — Les Habitants de Silvio Mantha ont encore perdu une partie par un point hier soir alors que les Bruins de Frank Patrick ont remporté la palme par un résultat de 2 à 1 en présence de douze mille personnes. La partie n'a soulevé aucun enthousiasme, car le jeu fut plutôt terne et ce n'est que deux minutes avant la fin du temps réglementaire que Cowley enregistra le point décisif en faveur des locaux.

Bill Cowley est allé compter le but décisif après une mise au jeu à la ligne bleue des Canadiens. Il a traversé la défense de Silvio Mantha et de Jean Pusie et a lancé un coup de revers qui est allé se nicher derrière Wilf Cude.

Le match ne durait que depuis 74 secondes quand les Bruins ont pris les devants. Cooney Weiland a porté le palet jusque dans le coin de la patinoire et de là a passé à Dit Clapper qui a réussi son premier but de la saison.

Les Habitants ont égalé le compte à la seconde période quand, pendant qu'ils étaient privés d'un homme au cachot, Armand Mondou a surpris les Bruins dans le territoire des siens, est descendu à toute allure au centre et a lancé un coup hors de la portée du gardien des Bostonnais.

Peu après le but de Mondou, Kaminsky et Lesieur sont entrés en collision avec une telle vigueur que le bâton de Kaminsky s'est brisé et est allé frapper Lesieur à la figure.

Celui-ci a eu le nez gravement coupé, mais a pu revenir sur le banc des joueurs dix minutes avant la fin de la troisième période.

Alignement des équipes:

AMERICAN

Worters	but
Jerwa	défense
Brydse	défense
Chapman	centre
Anderson	avant
Schriner	avant
Subs. Américain:	Stewart, Cotton, Carr, Oliver, Voss, Klein, Wisemann, Emms, Dutton, Murray.
Subs. Chicago:	Morenz, Marsh, Gotschall, Trudel, Locking, T. Cook, Ouellette, Levinsky, Weibe.
Arbitres:	Eusèbe Daigault et Ag. Smith.

Première période

1-Américain, Schriner

2-Américain, Jerwa

Punition: Oliver.

Deuxième période

Pas de point.

Punitions: Thompson, Chapman, Weibe, Brydse, Burke.

Troisième période

3-Américain, Oliver

Punitions: Wiebe, Wiseman mineures; Burke et Brydse majeures.

Journal Sport Boston Canadien...

Archambault se distingue

Ottawa, 16. — Les Sénateurs d'Ottawa ont subi un nouvel échec samedi soir, dans le groupe Senior de la Q. A. H. A., car après avoir été sur un pied d'égalité avec les Victoires, les locaux durent baisser pavillon à la suite des deux buts enregistés par Bobby Hills dans la dernière minute du jeu et les Vics remportèrent la victoire par un résultat de 4 à 2.

La tenue d'Archambault dans les filets du club montréalais a été le gros facteur de la victoire des Vics et dans les deux premières périodes les Sénateurs furent impuissants à loger la rondelle dans les filets du Victoria. Archambault fit 31 arrêts au cours de cette partie. Dans la dernière période, Doyle et Neville furent blessés et durent abandonner le jeu.

Victoires Archambault

OTTAWA

Archambault	but
H. Murray	défense
Shaugnessy	défense
Farquharson	centre
K. Murrau	ail.
Hills	ail.
Victoria subs:	McCurry, Neville, Doyle, Griffin, Robertson.
Ottawa subs:	Grant, Greene, Olsen, Brown, Desjardins, Seguin, Irvin.

Première période

1-Victoria: Farquharson

(H. Murray)

Pun: K. Murray, McCurry, Neville.

Deuxième période

Pas de point.

Pun: Seguin, Brown, Shaughnessy.

Troisième période

2-Ottawa: Lorrain (Murray)

3-Ottawa: Devine

4-Victoria: Shaughnessy (Neville)

5-Victoria: Hills

6-Victoria: Hills

Pun: Hills, Miller, Neville.

Arrêts: Archambault 9 16 6-31

Peterkin 3 7 6-15

DEMAIN:

Le "Devoir" commencera la publication du "Secret de l'île Lointaine".

"Une de perdue deux de trouvées"

17 (G de Boucherville) Illustrateur: Jules Paquette



Le choc violent qui avait causé à Mile Clara Gostford son évanouissement avait sa préparation dans un passé chargé de doux souvenirs. Un jour de fête publique, lorsqu'elle était sortie en carrosse à Matance, un fier et beau cavalier frappa sa vue. Elle ne put s'empêcher de communiquer ses impressions à sa vieille tante.

Le Chicago défait par Américain

New-York, 16. — Les Américains de Bill Dwyer, considérés comme une quantité négligeable au début de la présente saison, ont réussi à monter en deuxième position de la section canadienne de la ligue de Hockey Nationale en triomphant hier soir, des Esperviers Noirs de Chicago par un résultat de 3 à 0. Les Américains partageant maintenant la deuxième place avec les Maroons et ils se proposent de continuer leur marche triomphale afin de pouvoir déloger les Leafs de la tête de la division.

Les Américains ont commencé par une étonnante bourrée de vitesse qui a fait reculer les visiteurs. Deux minutes et 36 secondes seulement s'étaient écoulées quand Dave Schriner s'est échappé et est allé compter.

Onze minutes plus tard Joe Jerwa s'est blisé entre tous les hommes de Chicago et a poussé le palet entre les jambes de Karakas dont la vision était obstruée.

La deuxième période a été lente et sans but mais les clubs sont revenus dans la troisième qui a été ponctuée par un furieux combat aux poings entre Marty Burke et Bill Brydse. Les deux ont été punis de cinq minutes après s'être battus pendant 10 secondes.

Oliver a complété le pointage en prenant le retour d'un coup de Stewart pour compler quand le gardien était à terre. Le temps a été de 9:54.

Alignement des équipes:

AMERICAN

Worters	but
Jerwa	défense
Brydse	défense
Chapman	centre
Anderson	avant
Schriner	avant
Subs. Américain:	Stewart, Cotton, Carr, Oliver, Voss, Klein, Wisemann, Emms, Dutton, Murray.
Subs. Chicago:	Morenz, Marsh, Gotschall, Trudel, Locking, T. Cook, Ouellette, Levinsky, Weibe.
Arbitres:	Eusèbe Daigault et Ag. Smith.

Première période

1-Américain, Schriner

2-Américain, Jerwa

Punition: Oliver.

Deuxième période

Pas de point.

Punitions: Thompson, Chapman, Weibe, Brydse, Burke.

Troisième période

3-Américain, Oliver

Punitions: Wiebe, Wiseman mineures; Burke et Brydse majeures.

Journal Sport Boston Canadien...

Archambault se distingue

Ottawa, 16. — Les Sénateurs d'Ottawa ont subi un nouvel échec samedi soir, dans le groupe Senior de la Q. A. H. A., car après avoir été sur un pied d'égalité avec les Victoires, les locaux durent baisser pavillon à la suite des deux buts enregistés par Bobby Hills dans la dernière minute du jeu et les Vics remportèrent la victoire par un résultat de 4 à 2.

La tenue d'Archambault

La tenue d'Archambault dans les filets du club montréalais a été le gros facteur de la victoire des Vics et dans les deux premières périodes les Sénateurs furent impuissants à loger la rondelle dans les filets du Victoria. Archambault fit 31 arrêts au cours de cette partie. Dans la dernière période, Doyle et Neville furent blessés et durent abandonner le jeu.

Victoires Archambault

OTTAWA

Archambault	but
H. Murray	défense
Shaugnessy	défense
Farquharson	centre
K. Murrau	ail.
Hills	ail.
Victoria subs:	McCurry, Neville, Doyle, Griffin, Robertson.
Ottawa subs:	Grant, Greene, Olsen, Brown, Desjardins, Seguin, Irvin.

Première période

1-Victoria: Farquharson

(H. Murray)

Pun: K. Murray, McCurry, Neville.

Deuxième période

Pas de point.

Pun: Seguin, Brown, Shaughnessy.

Troisième période

2-Ottawa: Lorrain (Murray)

3-Ottawa: Devine

4-Victoria: Shaughnessy (Neville)

5-Victoria: Hills

6-Victoria: Hills

Pun: Hills, Miller, Neville.

Arrêts: Archambault 9 16 6-31

Peterkin 3 7 6-15

DEMAIN:

Le "Devoir" commencera la publication du "Secret de l'île Lointaine".

Les joueurs ont échangé des coups

Toronto, 16. — Les Leafs de Toronto et les Ailes Rouges de Détroit ont bataillé avec l'énergie du désespoir dans une joute des séries de la ligue Nationale qui a eu lieu en cette ville samedi soir et après une période supplémentaire les protégés de Jack Adams ont pu laisser la place avec une nouvelle victoire à leur crédit car ils venaient de triompher du Toronto par un résultat de 4 à 2.

Comptant deux fois durant la période supplémentaire, les gars de Jack Adams ont remporté la palme dans une rencontre dure qui a produit une bagarre générale à la troisième période, ce qui a eu comme résultat 8 des 14 punitions.

La bagarre lorsque, avec Détroit à l'avant 2 à 1, Norm Smith, le gardien des visiteurs, s'est jeté sur la rondelle pour éviter un but et une demi-douzaine de joueurs se sont enfilés dans le filet.

Ils se sont relevés les poings menaçants, Red Horner et Ebbie Goodfellow se talochant furieusement, et Frank Clancy et Pete Kelly, aux prises eux aussi. Les joueurs qui se trouvaient sur les bancs des deux côtés ont sauté sur la glace et la mêlée ne s'est terminée que quelques minutes plus tard.

Horner, Clancy, Goodfellow et Kelly ont attrapé chacun une majeure pour leur participation à la bagarre.

DETOIT

but	Wainwright
défense	Horner
défense	Clancy
centre	Thoms
ail.	Finnigan
ail.	Boll
Détroit subs:	Barry, Aurie, Lewis, Jowe, Sorrell, Brunetteau, Bowman, Goodfellow.
Toronto subs:	Day, Hamilton, Conacher, Primeau, H. Jackson, Pep Kelly, A. Jackson, Metz, Blair.
Arb:	Odie Cleghorn et Newse alonde.

Première période

1-Toronto: Primeau

(Jackson-Metz)

Pun: Horner, Goodfellow.

Deuxième période

2-Détroit: Howe (Goodfellow)

Pun: Horner 2, H. Kilrea, McDonald 2, Pete Kelly, H. Jackson.

Troisième période

3-Détroit: Aurie (Howe)

4-Toronto: Metz (Primeau-Horner)

Pun: Goodfellow, Horner, Clancy Pete Kelly (tous une majeure).

Période supplémentaire

5-Détroit: Lewis (Barry)

6-Détroit: Brunetteau (Sorrell)

Punition: Aumeau.

CALENDRIERS -- BLOCS 1936



1936

JANVIER

DIMANCHE
LUNDI
MARDI
MERCREDI
JEUDI
VENREDI
SAMEDI

			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	



STAMPÉ EN FRANCE

No 23 — 3 x 2, en sépia. La douz. 0.10; le cent, 0.70; le mille, \$6.00.

“NOS MEILLEURS VOEUX”
 2 x 2½, imprimé en sépia, nom du saint chaque jour, sous couverture: “nos meilleurs vœux”.
 Voir ci-contre.
 La douz. 0.10; le cent, 0.60; le mille, \$5.00.

Service de Librairie

du DEVOIR

430 Notre-Dame est, - Montréal

